



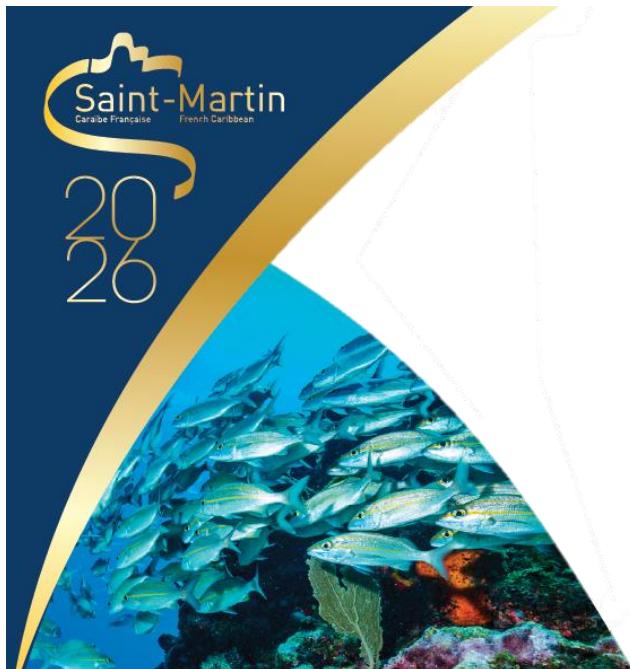
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Table des matières

INTRODUCTION4
PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE ET CONJONCTURE	5
A/ Contexte international : bilan 2025 et perspectives 2026.....	5
La croissance mondiale en 2025.....	5
Les perspectives de croissance mondiale en 2026	8
Les premiers enseignements pour les collectivités ultramarines.....	9
B/ Contexte national : bilan 2025 et perspectives 2026.....	10
La croissance française positive en 2025	10
Des perspectives de légère croissance pour 2026	14
C/ Contexte antillais-caribéen : bilan 2025 et perspectives 2026	16
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES.....	18
SECTION DE FONCTIONNEMENT	18
I/ Une structure de recettes stabilisée	19
II/ Les dépenses de fonctionnement 2025 sont contenues	20
SECTION D'INVESTISSEMENT	22
I/ Un niveau d'investissement soutenu en 2024, accéléré en 2025	23
II/ Un record historique de recettes d'investissement	24
DES INDICATEURS SOUS SURVEILLANCE	26
TROISIÈME PARTIE : TRAJECTOIRE FINANCIÈRE ET AMBITIONS POLITIQUES	32
SECTION DE FONCTIONNEMENT : UN BP 2026 RECENTRÉ SUR LES PRIORITÉS	32
I/ Une impérative maîtrise des dépenses de fonctionnement	33
II/ Les recettes de fonctionnement en 2026 : sécurisation des ressources au service des priorités politiques	38
III/ Le résultat de fonctionnement : un équilibre recherché au service de l'action publique.....	41

SECTION D'INVESTISSEMENT : UN EFFORT A CONSOLIDER	43
I/ Un niveau d'investissement élevé sur la période récente	43
II/ Des recettes d'investissement maintenues à haut niveau	44
III/ Une planification raisonnée des investissements pluriannuels	45
 LES INDICATEURS FINANCIERS	 45
I/ L'évolution de l'épargne brute : un indicateur sous tension mais résilient	45
II/ L'épargne nette et la capacité à investir	46
III/ Des indicateurs stables : une sécurité à préserver	47
 UNE VOLONTÉ POLITIQUE RENFORCÉE POUR 2026	 50
SYNTHÈSE DES POLITIQUES DU CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	50
SYNTHÈSE DES POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET CITOYENNETÉ	52
SYNTHÈSE DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ PUBLIQUES	55
SYNTHÈSE DES POLITIQUES D'ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE ET EMPLOI	57
SYNTHÈSE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ, SANTÉ ET FAMILLES	63
 ANNEXES	 65
ANNEXE 1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DE LA DETTE	66
ANNEXE 2. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS.....	70
ANNEXE 3. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	73



INTRODUCTION

En application des dispositions de l'article **LO 6361-2 du Code Général des Collectivités Territoriales**, le présent rapport décrit, d'une part, les données internationales, européennes et nationales influençant la situation économique locale, d'autre part, l'évolution des finances publiques de la Collectivité et sa prospective pour 2026. Ces orientations seront traduites financièrement dans le projet de budget primitif 2026 qui sera présenté au vote de l'assemblée délibérante.

Le rapport sur les orientations budgétaires pour 2026 n'échappera pas au champ lexical présent depuis plusieurs années dans toutes les réflexions et commentaires avisés relatifs au développement économique, à la situation géopolitique que le périmètre géographique soit mondial, national ou local : incertitude, prudence et priorisation !

PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE ET CONJONCTURE

A/ Contexte international : bilan 2025 et perspectives 2026

La croissance mondiale en 2025

a. Un ralentissement général avec de fortes divergences

En 2025, l'OCDE prévoit une croissance autour de 2,9% (entre 2,6 et 3% selon les scenarii) inférieure à celle enregistrée en 2024 (environ 3,2%) à l'échelle internationale. A l'instar des conclusions qui prévalaient dans le rapport sur les orientations budgétaires présenté l'année dernière, les arguments avancés pour expliquer ce fait sont toujours les mêmes :

- Tensions géopolitiques (conflits civils, militaires et rivalités stratégiques qui entraînent au mieux un statu quo paralysant) ;
- Persistance des politiques de barrières commerciales entrainant des réactions unilatérales, bilatérale ou collective (droits de douane et rétorsion (notamment les USA, la Chine, la Russie et l'Europe) ;
- Chaînes logistiques encore fragiles dans certaines régions, et retards d'investissement dans des secteurs stratégiques ;
- Déséquilibres économiques et financiers hérités des politiques expansionnistes post-covid (surcapacité, inflation importée et dette accrue).

La littérature sur le sujet est convergente mais s'il s'agit bien de conclure globalement à un ralentissement, celui-ci n'apparaît pas uniforme au niveau régional. Les économies émergentes notamment, même sous tension, permettent de maintenir la croissance mondiale.

Il en est de même pour l'inflation mondiale, puisque l'OCDE anticipe un niveau moyen de 4,2% pour 2025 et 3,2% en 2026. On constate que les niveaux restent élevés et pèsent naturellement sur la demande et le pouvoir d'achat ce qui contraint les Banques centrales à conserver une grande prudence.

b. Le commerce international

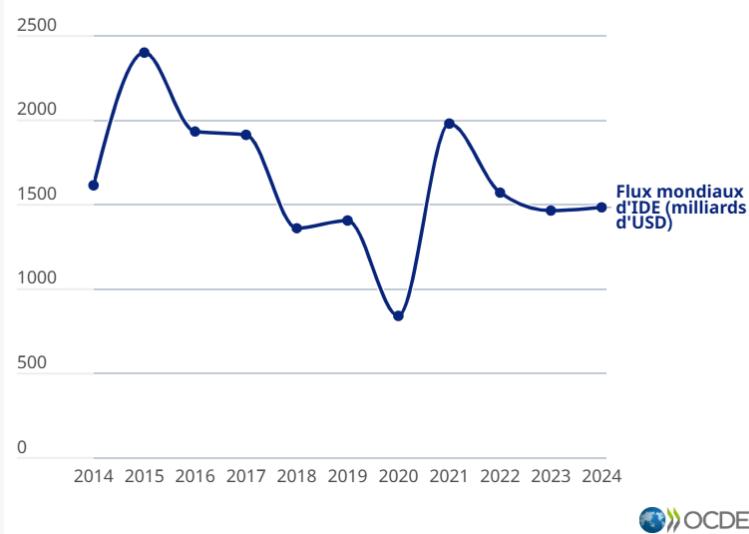
Les échanges internationaux ont pu être affectés par un certain nombre de facteurs : baisse de la demande, hausse des coûts logistiques, perturbations climatiques.

FOCUS sur les Investissements Directs à l'Étranger (IDE). Selon l'OCDE, les IDE “sont au cœur de la mondialisation et constituent un important vecteur de transfert de capitaux, de biens, de services et d'informations entre les économies. Mesurer les IDE nous aide à mieux comprendre comment les pays sont interconnectés et intégrés dans l'économie mondiale d'aujourd'hui”.

- Les flux mondiaux d'IDE ont augmenté de 1 % en 2024, pour atteindre 1 485 milliards USD, mais ont chuté de 9 % si l'on exclut les fortes fluctuations de certaines économies européennes.
- Plus de la moitié des économies de l'OCDE ont vu leurs flux diminuer, en particulier dans les pays de l'UE. Les flux d'IDE vers les économies du G20 non-membres de l'OCDE ont également chuté de 30 %. La République populaire de Chine a connu une baisse continue pour la troisième année consécutive.
- Les États-Unis, le Luxembourg et le Canada sont les trois premières destinations des IDE dans le monde en 2024.
- Les activités transfrontalières de fusion et d'acquisition se redressent lentement après avoir atteint leur niveau le plus bas en dix ans, les économies avancées se montrant plus résistantes que les marchés émergents. Les investissements de création en 2024 montrent une faible dynamique. Bien que le nombre de projets ait légèrement augmenté de 2%, les dépenses d'investissement globales ont chuté de 6 %”¹.

¹ <https://www.oecd.org/fr/themes/investissement-direct-étranger-ide.html>

Flux mondiaux d'IDE 2014-2024



Sont privilégiés depuis 2024, les échanges inter-régionaux au détriment des échanges internationaux conséquence également du sentiment d'incertitude généralisé. Les investisseurs privilégient la qualité et la sécurité pour leur mouvement de capitaux, inquiets des perspectives à long termes, donc ce sont les projets à forte densité de capital qui en pâtissent le plus.

c. Matières premières, énergie et inflation

En 2025, les prix de l'énergie sont restés élevés malgré quelques signes de stabilisation, ce qui alimente l'inflation sur les produits importés notamment dans les régions dont les économies sont dépendantes en matière énergétique.

Le prix des matières premières (métaux, engrains, produits agricoles) a connu des fluctuations importantes et divergentes selon les régions ce qui entraînent une instabilité des coûts industriels. Et, bien évidemment, l'inflation reste très sensible aux évènements d'envergure qui se multiplient : chocs climatiques, clivages géopolitiques qui perturbent le transport maritime par exemple.

d. Les données monétaires et les taux d'intérêt

Comme évoqué ci-dessus, les Banques centrales sont restées extrêmement frileuses face à l'inflation persistante en maintenant des taux d'intérêt élevés ou restrictifs. A l'échelle nationale les conséquences ont été immédiates puisque le coût important du crédit pour les entreprises a limité logiquement les investissements, ce qui a impacté les économies déjà fragilisées. Pire encore, la souveraineté de certains États, à forte dette, pourrait être menacée en raison des coûts de refinancement qui augmentent considérablement.

Les marchés financiers se sont maintenus quant à eux en tension. Les valorisations boursières dans certains secteurs à forte technologie ont confirmé également une vulnérabilité.

Fin 2025, les enjeux sont donc nombreux.

Les chocs géopolitiques et sécuritaires sont de plus en plus nombreux et leurs conséquences sur les économies sont directes en matière de droits de douane et de rupture d'approvisionnement.

Les aléas climatiques restent prégnants et ont une influence importante notamment sur la qualité des cultures et le coût des transports susceptible d'entrainer une hausse des prix. Enfin les effets du surendettement, les risques de décrochage technologique et le potentiel d'inflation constitueront les enjeux majeurs de l'économie mondiale pour ce début 2026.

Les perspectives de croissance mondiale en 2026

Les opérateurs économiques pourraient miser sur une croissance mondiale stable à 2,9 ou 3% pour cette année. Il pourrait être envisagé une reprise modérée de l'investissement et l'inflation pourrait reculer à 3% notamment si une stabilisation des prix de l'énergie se confirme.

Il faut bien évidemment miser sur une atténuation des conflits notamment commerciaux et un retour au calme des tensions pour espérer un renforcement de l'offre et une baisse des prix.

Il faudra pour cela que les banques centrales reprennent confiance et relâchent leur politique monétaire. Le coût réduit du crédit permettrait ainsi à la dette des pays déjà fragilisés de s'alléger. En revanche, une hausse de l'inflation entraînerait une remontée des taux des banques centrales, ce qui mécaniquement limiterait la croissance.

Il en est de même pour les tensions géopolitiques (qui envahissent déjà l'actualité : Venezuela, Iran) et commerciales qui, si elles se renforçaient, entraîneraient des conséquences extrêmement préjudiciables pour l'ensemble du commerce mondial.

Enfin, les risques liés aux aléas climatiques précités sont toujours prégnants et peuvent perturber l'offre dans les domaines agricoles, matières premières ou énergie.

Ainsi il sera impératif, pour l'économie mondiale et sa croissance, de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande, des taux d'intérêt neutres résultants d'une attitude prudentes sur les marchés monétaires malgré les perturbations de toutes natures.

Les premiers enseignements pour les collectivités ultramarines

Les choix budgétaires qui seront pris pour 2026 doivent intégrer des scenarii qui tiennent compte de probables fortes perturbations en faisant le choix de projets d'investissement pour des infrastructures structurantes, favorisant le développement économique soutenant la croissance et la logistique locale, et surtout en tenant compte de la transition écologique et des besoins d'accompagnement social. En effet, la pression sur les prix des produits importés peut, le cas échéant, avoir de graves conséquences sur le pouvoir d'achat et le logement. Les taux d'endettement devront rester prudents et dans la mesure du possible les productions locales doivent être favorisées, et la collaboration à l'échelle régionale développée.

B/ Contexte national : bilan 2025 et perspectives 2026

La croissance française positive en 2025

a. L'offre et la demande

L'OCDE table sur une croissance française de +0,8% au moment de la rédaction de ce document (contre +1,1% pour 2024). Le ralentissement est principalement dû à l'incertitude économique et politique du pays.

L'investissement privé reste modéré en raison de la perte de confiance. Comme vu précédemment, la demande extérieure ralentit, le coût du capital augmente et depuis quelques années maintenant on assiste à un flou global dans le pilotage des politiques économiques.

Au regard de la chute des exportations, le pays s'appuie principalement sur sa demande intérieure et on constate que la consommation des ménages est freinée par les hausses d'impôts et l'augmentation des prix. Et l'on peut ajouter que ce niveau de demande est maintenu artificiellement puisqu'il est soutenu par les prestations sociales et que l'on constate une baisse de l'épargne des ménages. Le niveau de consommation reste donc fragile.

b. Inflation et pouvoir d'achat

S'agissant de l'inflation, en cette fin d'année, l'OCDE prévoit en France un recul. L'inflation se fixerait à 0,8% selon l'INSEE en décembre 2025 (+0,9% en novembre)². Ce qui paraît le plus déterminant est le resserrement entre l'inflation totale et l'inflation sous-jacente. Et plus encore un resserrement dans une tendance décroissante, qui rassure un peu. Pour rappel, l'inflation totale (headline inflation) inclut tous les prix y compris l'énergie et l'alimentation (les plus volatiles) alors que l'inflation sous-jacente (Core inflation) exclut ces deux éléments afin de mesurer la tendance de fond. Donc, en observant un rapprochement des deux indices ainsi qu'en mesurant l'écart, on en déduit la qualité de l'inflation.

²<https://www.insee.fr/fr/statistiques>

Glissemens annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee.

Ainsi, en 2025, l'inflation totale est en baisse et rejoint l'inflation sous-jacente ce qui traduit une stabilisation générale des prix. Si l'on avait observé le phénomène inverse, il était à craindre une inflation structurelle dans l'économie, beaucoup plus difficile à maîtriser. Ce point positif est important à relever.

c. Commerce extérieur et croissance

Comme rappelé précédemment, et pour toutes les raisons citées dans la partie "Contexte international", le commerce extérieur ne constitue pas un point d'appui solide pour l'économie française. Notre balance commerciale est en berne : les exportations sont en baisse et pâtissent de la chute de la demande mondiale alors que les importations, dont la France est extrêmement dépendante, augmentent en partie en raison de la baisse globale des coûts de l'énergie enregistrée depuis plusieurs mois.



Focus : Jusqu'en 2025, les prix de l'électricité nucléaire étaient encadrés par le dispositif ARENH³. La disparition de ce cadre va entraîner une augmentation mécanique des prix de consommation.

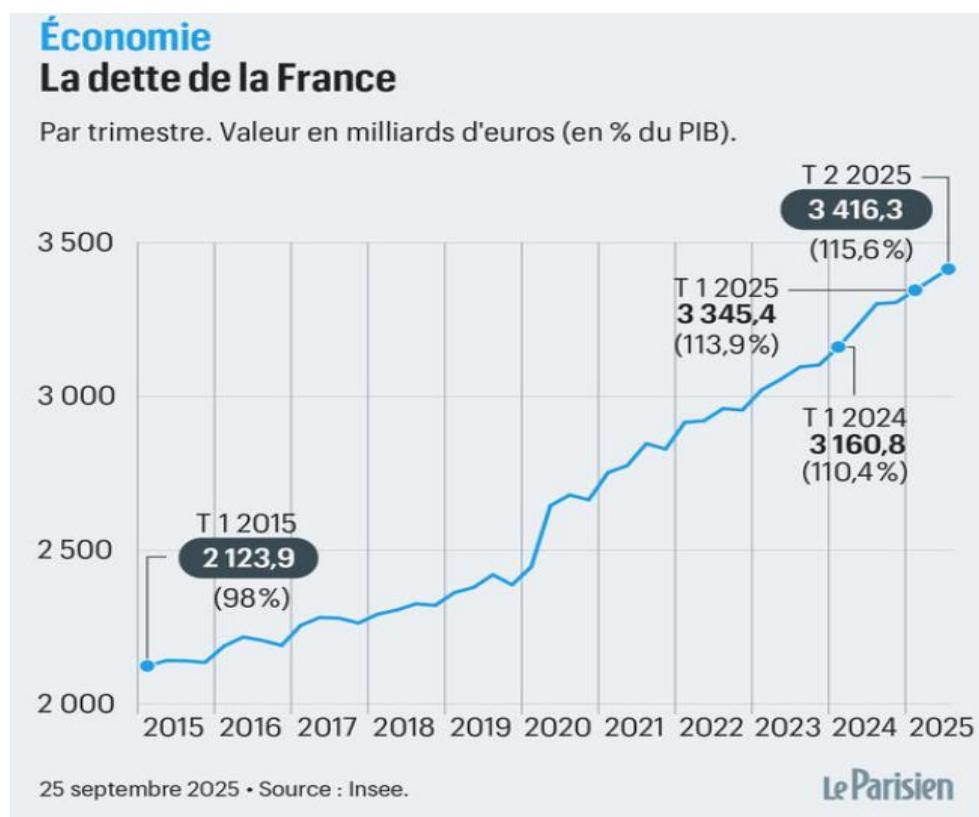
d. Finances publiques et contraintes budgétaires

La presse s'est largement fait écho du niveau d'endettement public, notamment au moment des différents remaniements ministériels et depuis l'épisode parlementaire malheureux du vote de Loi de finances pour 2025. Au-delà des choix politiques, objet de discussion depuis plusieurs années, les facteurs d'endettement public sont toujours les mêmes : soutien à l'économie dans un contexte incertain, charges liées à l'intérêt de la dette et contraintes sociales. L'exercice est périlleux pour la politique monétaire et toute remontée des taux entraînera de facto un accroissement du poids du service de la dette et donc une vulnérabilité budgétaire.

C'est l'exercice auquel se sont prêtés le gouvernement et les parlementaires, au cours de ces dernières semaines pour voter le projet de Loi de finances pour 2026.

³ « Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique » qui permettait à tous les fournisseurs alternatifs de s'approvisionner en électricité auprès d'EDF dans des conditions fixées par les pouvoirs publics.

La Dette publique en 2025 atteint donc pour le troisième trimestre⁴ le record de près de 3 500 milliards soit 117% du Produit intérieur brut.



Focus INSEE : "À la fin du deuxième trimestre 2025, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 416,3 Md€, soit une augmentation de 70,9 Md€, après +40,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 115,6 %, après 113,9 % au premier trimestre 2025⁵".

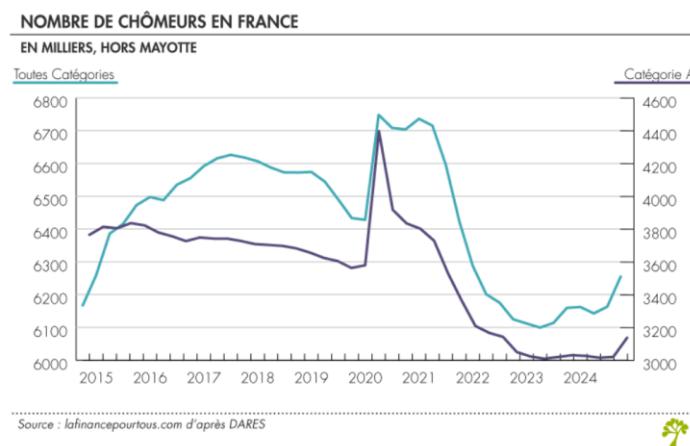
⁴ Les chiffres du 4^{ème} trimestre seront connus fin mars 2026.

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8644919>

e. Emploi et chômage

Le marché du travail est très sensible au ralentissement de la croissance. Si le secteur des services reste le plus résistant, les créations d'emplois dans l'industrie manufacturière et de la construction pourraient clairement s'affaiblir. A noter également un fossé qui se creuse plus nettement encore qu'à l'accoutumée, il s'agit du fossé entre les zones métropolitaines et les territoires moins denses ou ruraux quel que soit le secteur d'activités.

L'INSEE anticipe une augmentation du chômage à **7,7%** pour la fin de l'année 2025, ratio le plus haut enregistré depuis **4 ans**.



Des perspectives de légère croissance pour 2026

a. Amélioration possible de la demande intérieure

La croissance de la France est envisagée entre +0,9% et 1,1% selon les scénarios par l'OCDE. L'organisation anticipe en effet une consommation plus soutenue en cas de confirmation de la baisse de l'inflation et donc d'une amélioration du pouvoir d'achat, en raison également d'une légère reprise de l'investissement et d'un soutien public qui pourrait stabiliser l'économie en ciblant les grands projets d'infrastructure, la transition énergétique ou la rénovation.

b. Le pouvoir d'achat, facteur de l'inflation et du niveau des salaires

L'inflation est estimée pour 2026 à +1,6% environ par l'OCDE tout en espérant une baisse du coût des matières premières et plus globalement de tous les inputs⁶. Le pouvoir d'achat pourrait donc logiquement progresser mais dépendra du coût des services (logements, ou transport) et surtout, à l'heure où est rédigé ce rapport, de la politique fiscale promue par le Projet de Loi de finances pour 2026. La bonne mesure devra être trouvée entre une augmentation déraisonnable des impôts qui pourrait limiter le pouvoir d'achat et des mesures de soutien ciblées pour soutenir celui des ménages les plus modestes.

c. Commerce extérieur

Si la France reste vulnérable en matière d'exportation, elle pourrait toutefois s'appuyer sur une légère reprise de la demande mondiale. Là encore, l'incertitude est entière car les armes de concurrence internationale représentent toujours un risque de déstabilisation important même si l'on compte toujours sur un apaisement. Comme rappelé ci-dessus, les taux de change et les barrières douanières constituent des variables d'ajustement. La seule façon de lutter contre cette dépendance est de soutenir l'innovation et la valeur ajoutée pour favoriser les exportations françaises.

d. La dette publique

La logique du gouvernement français résidera dans le savant dosage des mesures de résorption du déficit public, pour à la fois alléger la dette publique et ne pas freiner la croissance naissante. Le service de la dette restera bien sûr une charge importante du budget au surplus si les taux restent à ce niveau.

e. Emploi et chômage

A l'instar de l'année dernière, l'accent devra être mis sur le virage numérique, la transition écologique et le besoin de formation professionnelle. A l'appui de ce soutien, cumulé à une croissance positive, même limitée, le chômage pourrait au moins se stabiliser.

⁶ Ensemble de biens et services entrant dans le processus de production.

Focus "synthèse" sur les risques identifiés pour 2026 : Une nouvelle crise énergétique qu'il s'agisse du pétrole ou du gaz pourrait anéantir toute maîtrise de l'inflation ; Une politique budgétaire trop rigoureuse pourrait faire avorter tout début de reprise ; Les exportations pourraient être fragilisées par des coûts du travail ou des inputs trop importants.

Ces contextes, international et national, très tendus invitent les collectivités territoriales, notamment d'Outre-mer, et encore davantage celle de Saint-Martin, à la plus grande prudence pour 2026, et notamment dans l'élaboration de leur budget primitif.

C/ Contexte antillais-caribéen : bilan 2025 et perspectives 2026

L'exercice 2025 a confirmé les prévisions envisagées en enregistrant quelques signes de stabilisation dans un climat peu confiant. Si la croissance, dans le monde et en France, reste positive elle est quasiment nulle dans les Antilles françaises notamment au deuxième trimestre en Guadeloupe ou en Martinique.

Si Saint-Martin manque encore de données chiffrées harmonisées, les indicateurs produits par l'ITSEE laissent entrevoir quelques signes encourageants.

Toutefois, en tout état de cause, l'ensemble des Antilles françaises reste paralysé par un niveau de prix particulièrement élevé : une hausse structurelle du prix des produits frais, inflation importante des produits alimentaires ; une vie chère qui pèse proportionnellement plus lourd au regard des revenus des ménages de l'hexagone.

Les taux de chômage n'ont guère évolué. Ils étaient fixés en 2024 à 12,3% pour la Martinique, à 16,6% pour la Guadeloupe et à 26% pour Saint-Martin alors qu'il est contenu entre 7 et 8 % en France. Cet indicateur reste le marqueur central de la fragilité structurelle de l'Outre-mer français.

Enfin, ces économies sont extrêmement fragiles car liées principalement au tourisme. Elles sont donc particulièrement exposées à la conjoncture économique mondiale et plus encore aux aléas climatiques. Le manque de diversification sectorielle reste l'un des facteurs de vulnérabilité qui accentue encore la différence entre les Antilles et les pays continentaux.

Ainsi, à cette heure, le bilan 2025 pourrait se conclure comme suit : les Antilles ne peuvent s'appuyer sur une conjoncture internationale toujours morose pour compenser leurs fragilités structurelles (insularité, importations coûteuses, peu de flexibilité du marché du travail). Même si quelques indicateurs sont positifs, ils sont trop faibles, d'où une croissance qui reste "atone" comme le qualifie l'IEDOM.

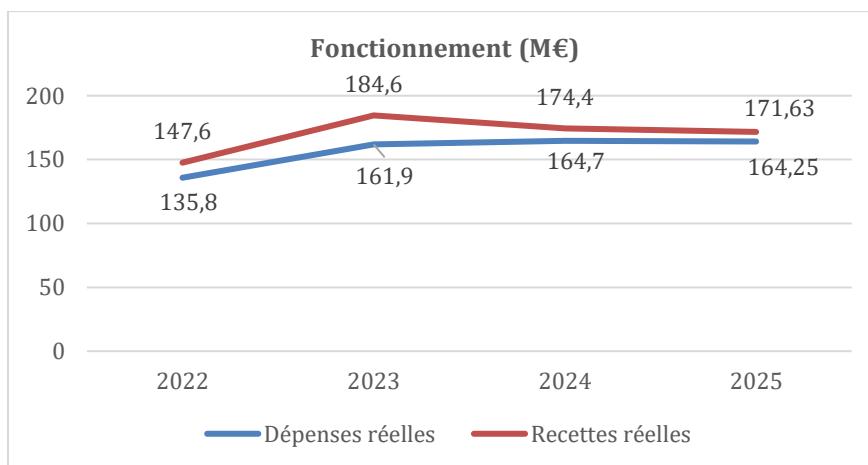
Au regard de l'ensemble des développements qui précèdent, nous pourrions envisager une légère relance dans une situation très incertaine. Cette amélioration devra effectivement s'appuyer sur une reprise de la croissance mondiale. La Collectivité de Saint-Martin doit donc prendre en compte ce climat et activer les bons leviers.

Les recettes, notamment fiscales, devront donc être fixées à la mesure de cette nécessaire prudence et les dépenses seront rigoureusement maîtrisées afin d'augmenter notre capacité d'autofinancement. Si la dette de la Collectivité est maîtrisée, ce qui constitue un indéniable atout, il est impératif d'anticiper au mieux et de rester attentif.

DEUXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'analyse de l'exécution anticipée de 2025 constitue un préalable indispensable à la définition des orientations budgétaires de l'année 2026. Elle permet d'apprécier globalement les tendances, l'évolution des charges, la réalité des dépenses engagées, la structure des recettes et, plus généralement, la capacité de la Collectivité à optimiser ses ambitions sous la contrainte de ses moyens. Comme en 2024, l'année 2025 s'inscrit dans un contexte de forte tension entre des besoins publics croissants et des marges de manœuvre limitées. Comme évoqué lors du Budget primitif 2025, les efforts de gestion ont été mis en œuvre. Toutefois la tension est toujours prégnante et impose d'identifier les leviers qui permettront d'améliorer la situation en 2026.



I/ Une structure de recettes stabilisée

Les recettes réelles de fonctionnement pour 2025 s'établissent à environ **171 millions euros** contre **174 millions enregistrés pour 2024**. Cette somme constitue la base d'analyse pour apprécier la contribution des principaux postes fiscaux et des produits de fonctionnement sur l'exercice.

Le chapitre 73 (Impôts et taxes) représente toujours la part principale des ressources de fonctionnement et reste prépondérant en 2025 : le total des crédits réalisés pour ce chapitre est évalué à environ 97 millions d'euros soit un niveau identique par rapport à 2024 (**97,7 millions d'euros**).

Le chapitre 74 s'élève à **17,5 millions** pour 2025, alors que la Collectivité avait enregistré des dotations et participations de près de 20 millions l'année dernière. Cette baisse de **2,5 millions** devra être anticipée pour l'avenir.

Les recettes de fiscalités locales (chap 731) s'élevaient à **47,4 millions d'euros** lors de l'exercice précédent et il est estimé une augmentation pour 2025 de près de **5 millions** et représenter **52,5 millions d'euros**.

Les recettes domaniales, redevances et produits spécifiques (chapitre 70 et annexes) contribuent à hauteur de quelques centaines de milliers d'euros : par exemple la redevance d'occupation du domaine public affiche plus de **650 000 euros** réalisés, et les produits de gestion courante (chapitre 75) environ **700 000 euros** réalisés. Ces recettes stables mais non structurantes pour l'équilibre général, feront l'objet d'une attention particulière pour l'avenir car elles demeurent sous-exploitées.

Les recettes d'aides sociales comme l'APA (chapitre 016) ou le RSA (017) se fixent à **1 million** d'euros contre **3,4 millions** l'année dernière sans que les services de l'Etat nous communiquent une explication, le cas échéant sur la révision des barèmes, et enfin, la Collectivité peut attendre environ 2 millions d'euros au titre des atténuations de charges.

FOCUS : L'effet des contrepassations et la lecture prudente des réalisés

Les écritures de contrepassation pèsent lourd en 2025 et expliquent une part importante de l'approximation apparente de certaines lignes.

Pour l'analyse prospective, des écritures de régularisation viennent chaque année corriger le périmètre des produits constatés lors de la préparation du ROB. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est toujours risqué pour notre Collectivité de constater prématurément les résultats d'un exercice pour se projeter sur le budget de l'exercice suivant. Ce n'est qu'au moment du vote du Compte administratif en N+1 que les données de l'exercice précédent sont fiabilisées.

II/ Les dépenses de fonctionnement 2025 sont contenues

L'exercice 2025 devait concilier la continuité du service public et la maîtrise des dépenses. La lecture par grands chapitres de dépenses met en évidence des éléments importants : la Collectivité parvient globalement à contenir ses dépenses de fonctionnement à 164 millions d'euros mais reste perfectible sur certains chapitres.

Le chapitre 012 est en baisse, à 64,7 millions d'euros, tandis que les chapitres 011 (36,5 M€) et 65 (43,5 M€) enregistrent une hausse limitée, de moins 3 millions chacun.

Chapitre 011 : Des charges à caractère général : une évolution contenue

Le chapitre dédié aux charges à caractère général, malgré les efforts de pilotage portés montre une légère progression entre les deux exercices 2024 et 2025. Cette hausse de l'ordre de 2,8 millions d'euros peut s'expliquer par une combinaison de facteurs administratifs et concrets. D'abord, un certain nombre d'engagements différés en 2024 ont été rattrapés en 2025. Également, un certain nombre de lignes budgétaires, par leur évolution, expliquent très directement l'augmentation globale ; il s'agit des postes relatifs à l'énergie, au matériel roulant, à l'assurance multirisques, au transport de personnes, aux concours divers qui totalisent à elles seules près de la totalité de l'augmentation.

Au total, la hausse du 011 est réelle mais limitée concentrée sur des lignes identifiables.

Chapitre 012 : Des charges de personnel stabilisées

La masse salariale reste le socle immuable de l'action publique locale.

En 2025, le chapitre 012 est en baisse, fixé à **64,7 millions d'euros**, soit **2,6 millions d'euros** de réduction par rapport à 2024.

Cette baisse traduit une politique volontariste : après deux années de remise à niveau de l'effectif nécessaire à l'efficacité de la Collectivité, il faut maintenir la qualité de service sans ouvrir de nouvelles vagues de dépenses de personnel.

Les mesures statutaires, revalorisations et mouvements de carrière ont été absorbés dans le cadre d'une gestion mesurée des effectifs et d'un contrôle strict des heures supplémentaires et des recrutements hors périmètre prioritaire.

C'est à ce niveau que peut être constatée une véritable progression dans le pilotage de la masse salariale. En effet mécaniquement, le coût salarial doit augmenter chaque année, ne serait-ce que par l'effet GVT ; dès lors qu'il se stabilise, cela témoigne d'une amélioration de gestion.

Le maintien du 012 à ce niveau est une donnée centrale : cette baisse est un élément de lisibilité du pilotage budgétaire sur lequel s'appuiera la programmation 2026.

Chapitre 65 : Des autres charges de gestion courante en légère progression

C'est dans le chapitre 65 que se concentre la partie la plus significative de la différence d'exécution entre 2024 et le total prévu pour 2025.

Le chapitre enregistre une hausse d'environ 3 millions d'euros pour se porter à **43,5 millions d'euros**.

Cette hausse est principalement liée à la prise en charge des coûts liés au SDIS puis à l'installation du STIS.

La mise en paiement de subventions d'équipement ou de fonctionnement différées est restée relativement stable (**autour de 28 M€**).

En revanche, la part des participations obligatoires a quasiment doublé pour passer de **4,45 millions en 2024 à 8,6 millions d'euros en 2025**.

Chapitre 016 et 017 : Des dépenses sociales en baisse

Les dépenses liées à l'Aide personnalisée à l'Autonomie (APA) et au Revenu de Solidarité Active sont globalement en baisse depuis 2021 (**21,4M€**) après une hausse en 2023, et atteignent en **2025 environ 18,5 millions d'euros cumulés**. Ces dépenses sont directement liées au nombre de bénéficiaires fluctuant d'un exercice à l'autre.

Chapitre 66, 67 et 68 : Autres charges de nature financière

Les montants cumulés liés à ces dépenses ne sont pas significatifs en 2025, dans la section de fonctionnement, puisque la Collectivité devraient constater en fin d'exercice environ **900 000 euros** au titre des charges financières (66) et **98 000 euros** au titre des charges exceptionnelles (67).

Impact global et tendances pour 2026

La computation des trois chapitres (011, 012 et 65) éclaire l'augmentation qui s'est réalisée entre 2024 et 2025 : non pas une augmentation inexpliquée de la dépense, mais un ciblage limité de régularisation des paiements et de surcoût lié à l'inflation.

Le total des dépenses réelles pour la section de fonctionnement s'établit ainsi autour de **164 millions d'euros**, un niveau qui appelle à la vigilance si l'on ambitionne de reconstituer l'épargne.

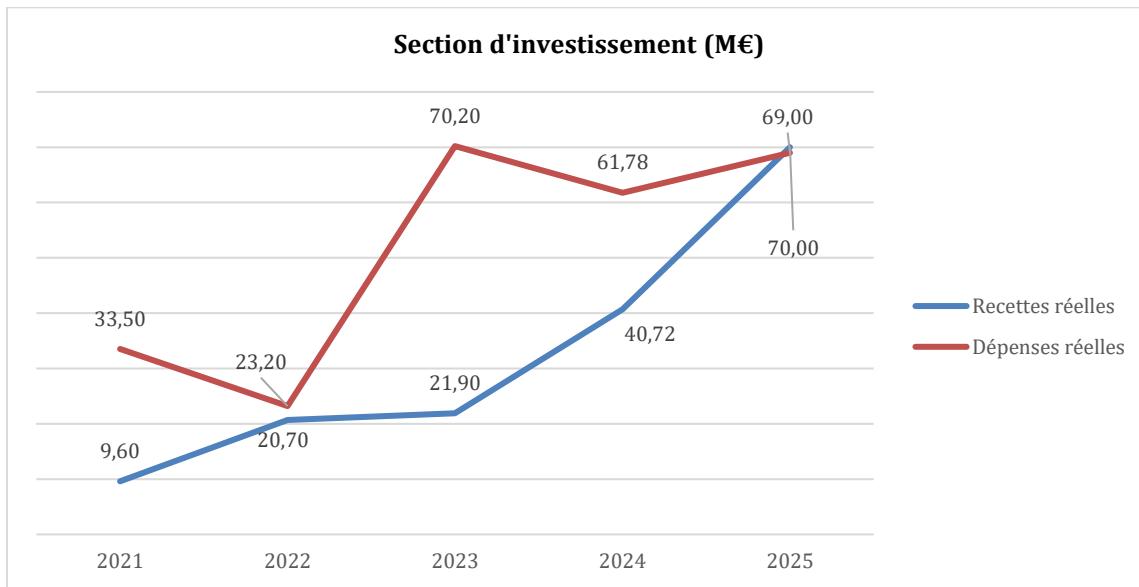
Pour 2026, l'impératif est clair : préserver la stabilité de la masse salariale, poursuivre la rationalisation des charges générales et des dépenses sur le chapitre 65, en exigeant des phasages et des sécurisations de financement (exemple : des rendus exhaustifs de chaque activité accompagnée).

C'est par ce trio d'actions — réduction progressive du 011, stabilisation du 012, resserrement programmé du 65) — que la Collectivité pourra retrouver une épargne positive conséquente, condition nécessaire au financement des investissements prioritaires présentés ci-après.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'investissement demeure au cœur de l'action publique portée par la Collectivité. Il reflète sa volonté de transformer durablement le territoire, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de répondre aux défis structurels qui s'imposent à elle.

La lecture des exercices 2024 et 2025, désormais enrichie de la contractualisation récente d'un **emprunt de 30 millions d'euros**, permet de saisir toute l'ampleur des efforts consenti et les marges de manœuvre qui se dégagent pour accompagner les priorités fixées pour 2026.



I/ Un niveau d'investissement soutenu en 2024, accéléré en 2025

L'exercice 2024 avait été marqué par un volume global d'investissements s'élevant à près de 85 millions d'euros, dont une part importante – un peu plus de 23 millions d'euros – relevait d'opérations d'ordre. Une fois ces écritures neutralisées, les dépenses réellement mandatées se sont élevées à 61,8 millions d'euros. Ce niveau révèle un rythme d'exécution soutenu et la mise en œuvre d'opérations d'envergure

L'année 2025 accentue encore ce mouvement. Les dépenses réelles, atteindraient près de 69 millions d'euros, soit quasiment le montant record de 2023. La progression s'explique certes par le calendrier de projets mais permet d'afficher budgétairement la dynamique qui s'est engagée depuis 4 ans.

Cette croissance en matière d'exécution s'explique donc par la montée en charge des programmes engagés en 2023 et 2024 et réalisés en 2025 : la réhabilitation de l'abattoir, les travaux du **centre de promotion de la culture** à Marigot, la première phase de rénovation de la

caserne des pompiers, le Street Work-out du front de mer, la rénovation de l'éclairage public, la rénovation des routes et la réhabilitation des plateaux sportifs.

Au-delà de la clôture de certains projets, parmi les dépenses les plus importantes, l'on peut citer celles relatives à :

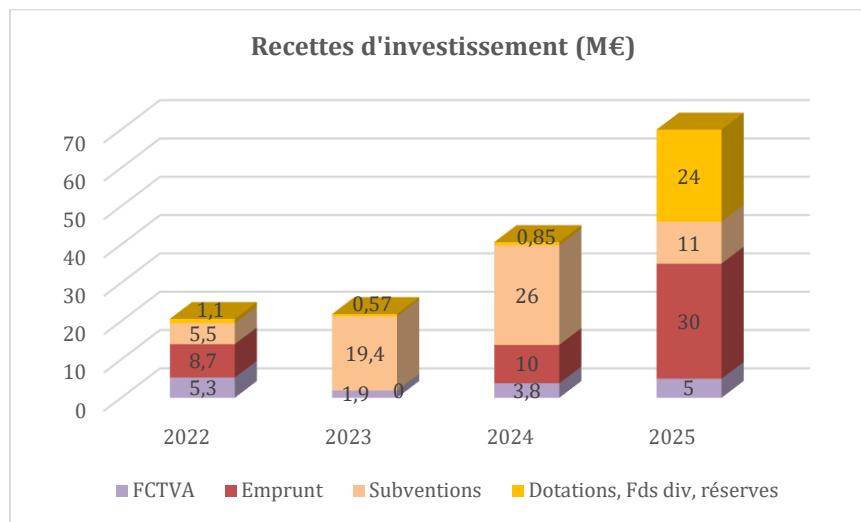
- Collège 900 : 11 millions d'euros
- Aménagement de la RN7 : 9,8 millions d'euros
- Collège 600 : 5,82 millions d'euros
- Rénovation et l'extension de l'éclairage public (35 km du réseau) : 5,44 millions d'euros
- Médiathèque : 4,85 millions d'euros
- Phase 2 du déploiement THD (S. TINTAMARRE) : 2,5 millions d'euros.

II/ Un record historique de recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles retenues pour 2025 reposent sur quatre piliers : le FCTVA (**5 M€**), les subventions d'investissement (**11 M€**), les autres dotations, fonds divers et réserves (**24,39M€**), et, élément nouveau, **un emprunt de 30 millions** récemment obtenu par la Collectivité.

Au total ce sont environ 53,6 millions d'euros qui ont permis de financer les projets d'investissement pour cet exercice

Le niveau global des recettes serait donc en hausse mais, une fois l'emprunt neutralisé, l'évolution des recettes et surtout de la part des subventions mérite d'être plus finement analysée.



Les subventions d'équipement avec environ 11 millions d'euros encaissés en 2025 sont en nette contraction. Leur montant, comparé à 2024 (**26 millions d'euros**), doit être tout d'abord interprété à la lumière du décalage naturel du calendrier des opérations, dont les financements dépendent des rythmes administratifs, et des documents produits et transmis.

Ensuite, rapportée à **2023 (21,9M€)** et **2022 (12 M€)**, le niveau global de recettes hors emprunt pour 2025 (23,6 M€) peut être relativisé.

L'évolution fait apparaître **2024 (30,7 M€)** comme une année exceptionnelle en termes de recettes hors emprunt et notamment de subventions (26,09 M€).

Les recettes d'investissement ont surtout pu s'appuyer en **2025** sur une part importante de l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) d'un montant exceptionnel de **19 millions d'euros**.

A ces ressources s'ajoutent enfin un élément structurant : **un emprunt de 30 millions d'euros**, contracté dans des conditions financières favorables. Son obtention modifie sensiblement la structure générale de financement.

Il offre à la Collectivité un souffle nécessaire, permettant de sécuriser la conduite des projets déjà engagés et d'accompagner le niveau de dépenses constaté.

Par ailleurs, ce recours maîtrisé à l'emprunt préserve les marges budgétaires à court terme : d'autant plus pertinent que **l'épargne brute enregistrée en 2025 reste contrainte**.

Ainsi les recettes d'investissement qui peuvent ponctuellement apparaître insuffisantes sur un seul exercice, doivent être lissées sur plusieurs années à la lumière de l'avancée des projets.

Le dispositif des Autorisations de programmes et Crédits de paiement donnera à la Collectivité une plus grande visibilité et une meilleure compréhension de la fluctuation des recettes notamment.

DES INDICATEURS SOUS SURVEILLANCE

L'analyse des ratios d'épargne constitue un élément central de la trajectoire financière de la Collectivité, dans la mesure où ils reflètent sa capacité à financer son développement sans recourir de manière excessive à la dette ou à la trésorerie.

Comme déjà défini dans les précédents rapports, l'épargne de gestion représente le solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement ; l'épargne brute s'évalue en retranchant les intérêts de la dette ; et l'épargne nette, enfin, en retirant le remboursement du capital, permet de mesurer la capacité d'autofinancement réelle (CAF).

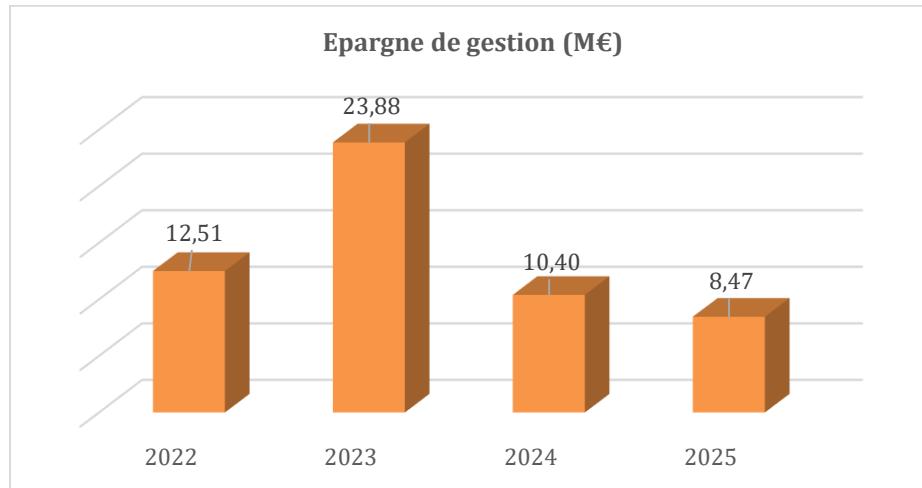
Ces trois niveaux de ratios permettent de mesurer la soutenabilité des investissements.

L'exercice 2025 confirme les résultats observés en 2022 et 2023. Par les efforts engagés dès l'exercice 2024 pour maîtriser les charges de fonctionnement, nous maintenons un niveau d'épargne positif.

Les ratios d'épargne avaient enregistré une chute importante en 2024, ramenant **l'épargne nette à 4,7 millions d'euros**, l'année 2025 confirme cette tendance en raison de la stagnation des recettes réelles et de l'augmentation des dépenses, mais en restant positive.

La section de fonctionnement présente ainsi une épargne de gestion de près de **7,4 millions d'euros**, traduisant une épargne de gestion elle-même positive.

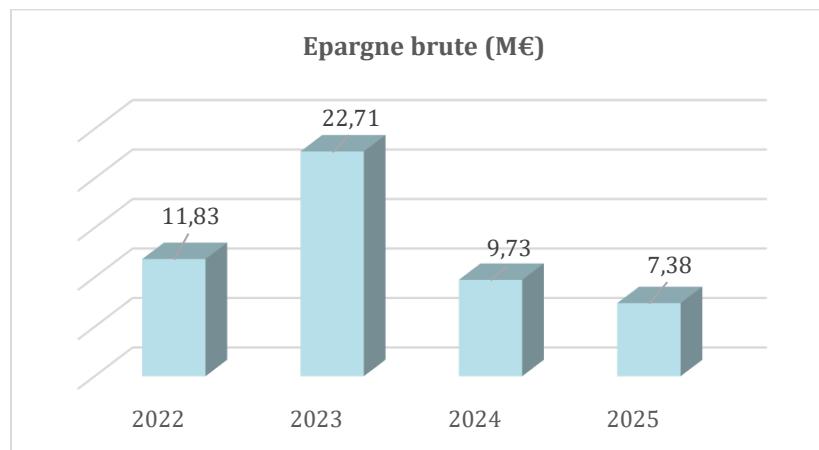
Ce basculement intervient après une année 2024 marquée par un premier repli significatif de l'épargne de gestion (**10,4 M€**), et surtout après une année 2023 exceptionnelle (**23,8 M€**), portée par des recettes fiscales particulièrement élevées.



Pour 2025, cette baisse de l'épargne de gestion s'explique par l'augmentation des dépenses des chapitres 011 et 65, qui constituent traditionnellement les principaux postes de pression sur le fonctionnement courant, mais elle est contenue par une très bonne maîtrise de la masse salariale.

L'épargne brute est également positive, fixée à 7,38 millions d'euros.

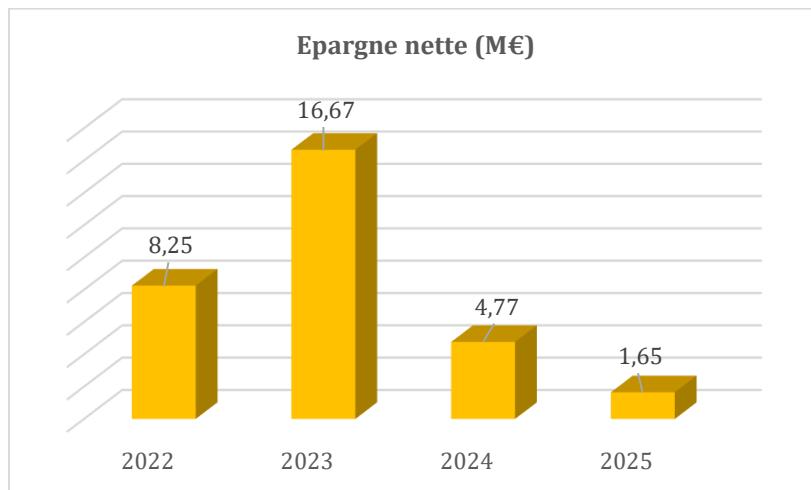
Les intérêts de la dette, évalués à un peu plus d'1 million d'euros, demeurent contenus.



Le ratio qui mérite le plus d'attention concerne enfin l'épargne nette, qui s'établit à **1,65 million d'euros**, une fois intégré le remboursement du capital de la dette (environ **5,72 M€**).

Cette dégradation constitue le point le plus bas observé depuis quatre exercices mais reste également positif.

Pour mémoire, l'épargne nette atteignait **8,2 millions d'euros en 2022, 16,6 millions d'euros en 2023**, avant de chuter à **4,7 millions d'euros en 2024**.



L'écart entre 2023 et 2025 illustre la rapidité avec laquelle un ratio financier est susceptible de se dégrader, non pas du fait d'un dérapage incontrôlé des dépenses, puisque ces dernières sont globalement maîtrisées en 2025, mais en raison d'une contraction des recettes de fonctionnement et d'un nécessaire recours à l'emprunt.

Cette évolution des trois niveaux d'épargne pourrait expliquer en partie la situation d'investissement qui sera observée à l'avenir. Un faible niveau d'épargne permet plus difficilement d'alimenter la section d'investissement depuis le fonctionnement, ce qui pourrait conduire à mobiliser le fonds de roulement ou un nouvel emprunt.

Il faut donc rester attentif et la structure financière qui se dessine nécessite donc une priorisation de l'investissement pour l'exercice 2026, afin de garantir la soutenabilité budgétaire tout en poursuivant les priorités politiques de la Collectivité.

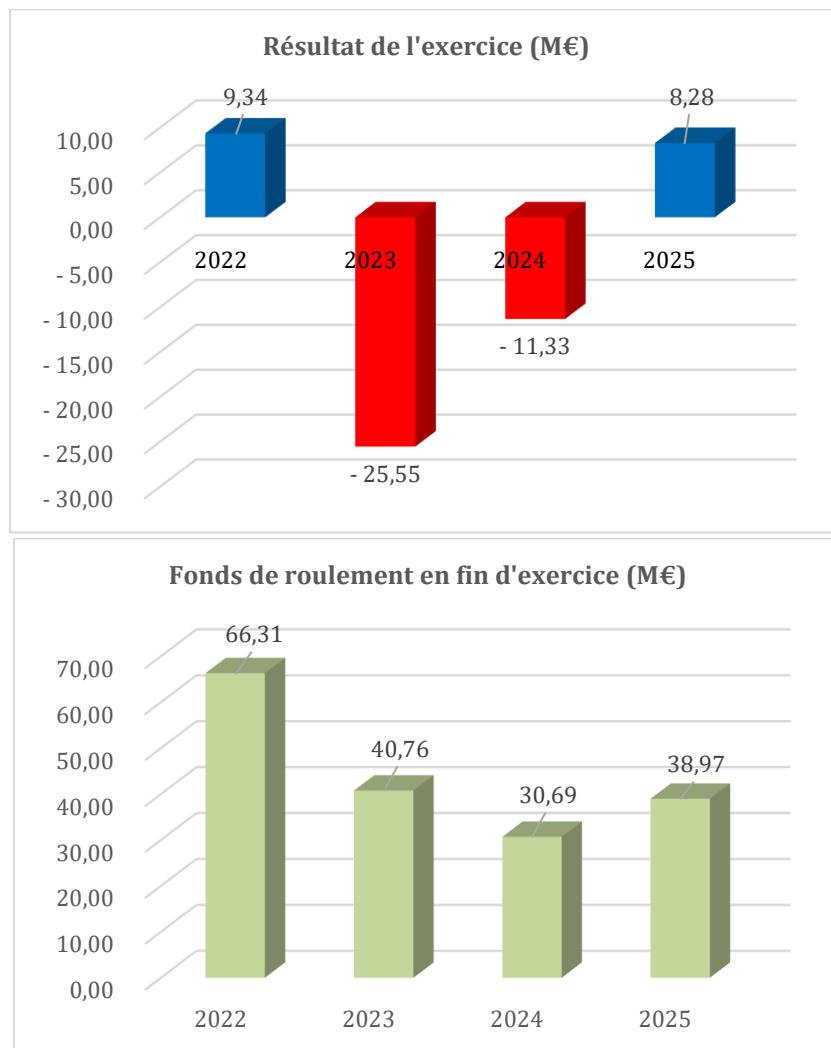
Pour 2026, la Collectivité devra ainsi ajuster sa stratégie d'investissement en fonction de marges de manœuvre nettement réduites.

Le niveau d'épargne nette estimé 2025 implique une diminution de l'excédent capitalisé (contrairement au niveau exceptionnel de l'exercice précédent) donc les projets d'investissement devront donc reposer exclusivement sur les financements externes, sur les recettes dédiées, et une diminution forte des dépenses de fonctionnement.

Cette contrainte nécessite aussi une priorisation claire pour 2026, à savoir les politiques publiques liées à la transition écologique et la transition sociale.

Ces deux axes constituent les axes politiques de l'exercice à venir et doivent guider le choix des opérations à retenir, en privilégiant celles dont les financements sont sécurisés, au moins entamés, dont l'ingénierie est prête.

Fort de recettes d'investissement en hausse, le résultat de l'exercice redevient positif (8,28M€) alors que le résultat 2023 affichait -25M€. Ce solde alimente ainsi à nouveau le fonds de roulement qui retrouve son niveau de fin 2023.



Dans une perspective de préservation du fonds de roulement, une enveloppe d'investissement d'environ 60 millions d'euros apparaît soutenable pour 2026, sous réserve d'un pilotage strict de la trésorerie, d'une recherche active de nouveaux financements externes, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'optimisation de la fiscalité.

Dans ce contexte, il s'agira pour la Collectivité d'orienter son investissement exclusivement vers les projets, compatibles avec les priorités politiques et réalisables sans mettre en péril la soutenabilité financière de la Collectivité.

Les orientations arrêtées pour 2026 confirment la volonté de la Collectivité d'amplifier son action dans deux domaines majeurs : la transition écologique d'une part, et la transition sociale d'autre part.

Ces deux priorités supposent des investissements importants, qu'il s'agisse de la rénovation thermique des bâtiments publics, du développement des mobilités douces, de la modernisation des infrastructures de proximité ou de l'amélioration des équipements sociaux et médico-sociaux.

La réussite de cette programmation exige toutefois que la Collectivité consolide son épargne brute positive.

Les exercices précédents ont montré que le solde fonctionnement, contraint par les charges à caractère général et autres, ne pouvait contribuer suffisamment au financement des investissements.

La maîtrise des grands chapitres de dépense et la stabilisation des charges courantes constitueront donc l'objectif premier pour 2026 afin de restaurer un niveau d'autofinancement cohérent avec les ambitions affichées.

L'emprunt récemment contracté s'inscrit pleinement dans cette perspective. Il ne constitue pas un choix de facilité, mais un levier assumé, permettant de préserver le rythme des investissements tout en donnant à la Collectivité le temps nécessaire pour rétablir sa capacité d'autofinancement.

TROISIÈME PARTIE : TRAJECTOIRE FINANCIÈRE ET AMBITIONS POLITIQUES POUR 2026

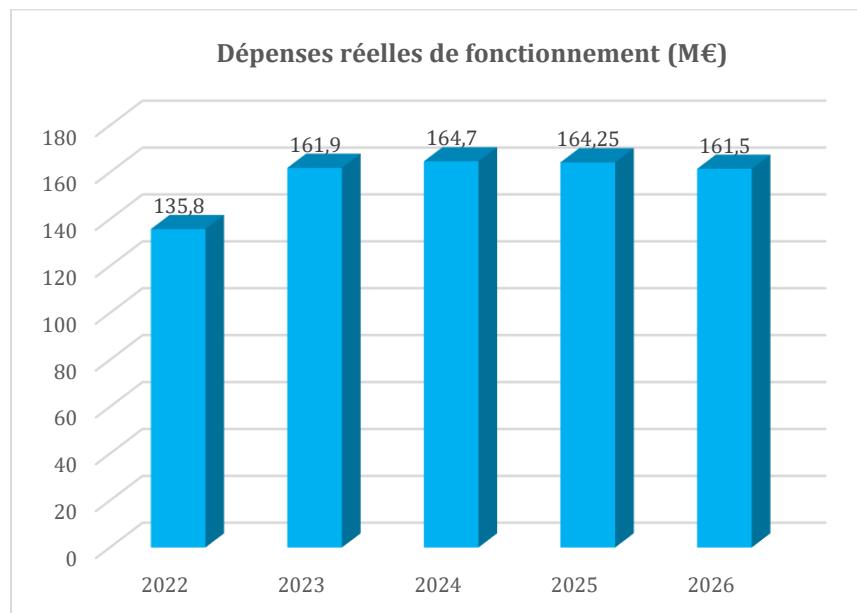
Le projet de Budget Primitif 2026 s'inscrit donc dans un contexte financier exigeant, marqué par une progression, même contenue, des charges de fonctionnement, une forte mobilisation de l'investissement entre 2022 et 2025 et un environnement économique encore incertain.

L'exercice 2026 est construit sur les principes de consolidation et de priorisation. Une double ambition politique est clairement affirmée : le soutien renforcé aux politiques sociales, cœur de l'action publique locale depuis 2022, et le soutien à la transition écologique, levier indispensable pour la transformation durable du territoire.

Dans ce cadre, le budget 2026 tend à préserver la qualité du service public, à accompagner les publics les plus fragiles et à poursuivre les engagements environnementaux, tout en maintenant des équilibres financiers soutenables. L'analyse qui suit permettra de mieux éclairer les choix opérés pour 2026, tant en fonctionnement qu'en investissement, avant de conclure par l'examen des principaux indicateurs financiers.

SECTION DE FONCTIONNEMENT UN BUDGET 2026 RECENTRE SUR LES PRIORITÉS

Pour mener à bien ses ambitions d'investissement au service de la population saint-martinoise, les dépenses de fonctionnement 2026 devront intégrer une opération d'ordre (023) au profit de la section d'investissement dès la constitution du budget primitif de 9 millions d'euros. En dépenses réelles, l'évolution sera la suivante :



I/ Une impérative maîtrise des dépenses de fonctionnement

Entre 2022 et 2023, les dépenses réelles de fonctionnement de la Collectivité ont connu une augmentation marquée, passant d'environ **135,9 millions d'euros à 161,9 millions d'euros**.

Depuis 2023, les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées. Cette tendance globale s'explique par la capacité de la Collectivité à piloter et à contenir les effets de l'inflation, de l'augmentation des coûts de l'énergie, de la revalorisation des prestations et la montée en charge des politiques publiques de proximité, notamment sociales.

En bonne intelligence, ce volume de dépenses est soutenu grâce à l'enregistrement concomitant de recettes réelles de fonctionnement permettant de préserver un solde de fonctionnement positif. Néanmoins, il faut constater que les chapitres liés aux charges à caractère général et autres sont plus difficiles à maîtriser, et les charges sociales liées au **RSA et à l'APA** nous sont surtout imposées par la réalité sociale.

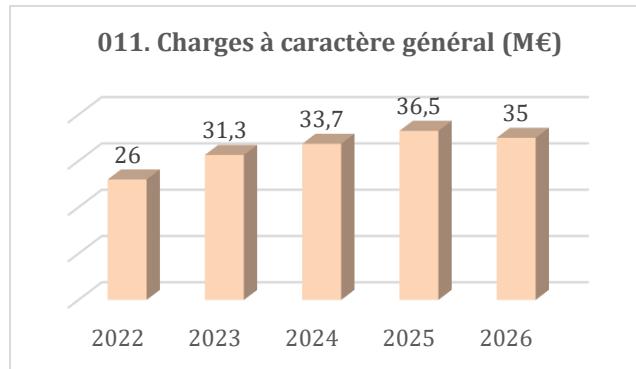
Cette incertitude globale et la réduction progressive des marges de manœuvre sur ces postes imposent, à l'horizon 2026, une gestion plus sélective des dépenses.

Le projet de BP 2026 traduit cette inflexion stratégique, en privilégiant les actions ayant un impact social et environnemental, tout en mesurant strictement les autres postes.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc projetées à hauteur de **161,5 millions d'euros en 2026**, en diminution d'environ **2,25 millions d'euros par rapport à 2025**, soit une baisse de 1,7 %. Cette évolution résulte d'un effort collectif de priorisation, permettant de dégager des marges au profit des politiques sociales et de la transition écologique.

Chapitre 011 : Charges à caractère général : sobriété et transition écologique

Le chapitre 011, qui regroupe notamment les dépenses d'énergie, de fluides, de fournitures et de prestations de services, a été l'un des principaux vecteurs de hausse des dépenses entre 2021 et 2025.



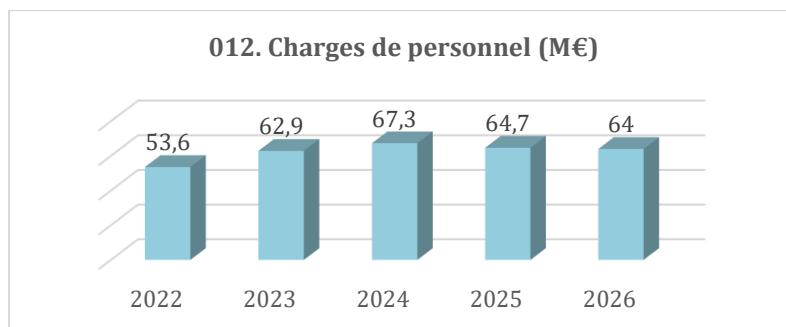
En 2026, la Collectivité engage une stratégie de sobriété budgétaire et énergétique afin de mettre un terme à la croissance mesurée mais régulière de ces charges. Les crédits inscrits traduisent un effort de stabilisation, reposant sur l'optimisation des contrats, la rationalisation des consommations et la poursuite des actions de maîtrise énergétique des bâtiments publics.

Un certain nombre de mesures sont déjà engagées sur le pilotage des fonctions support. Elles porteront leurs fruits dès cette année.

Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans l'objectif de transition écologique, en conciliant la réduction de l'empreinte environnementale (cf supra Synthèse des politiques publiques) et la maîtrise des coûts. Les dépenses maintenues sur ce chapitre visent prioritairement à accompagner les politiques publiques essentielles et les projets favorisant des pratiques plus durables.

Chapitre 012 : Charges de personnel : préserver les compétences au service des politiques sociales

Les charges de personnel constituent un poste structurel majeur du budget de fonctionnement en représentant moins de 40% des dépenses réelles de fonctionnement. La situation est saine en termes de lecture budgétaire. L'évolution sur la période récente reflète à la fois les revalorisations statutaires, et surtout la régularisation des dossiers des agents, et la nécessité de renforcer certains services de proximité, notamment dans le champ social, afin de donner à la Collectivité son plein potentiel d'action.

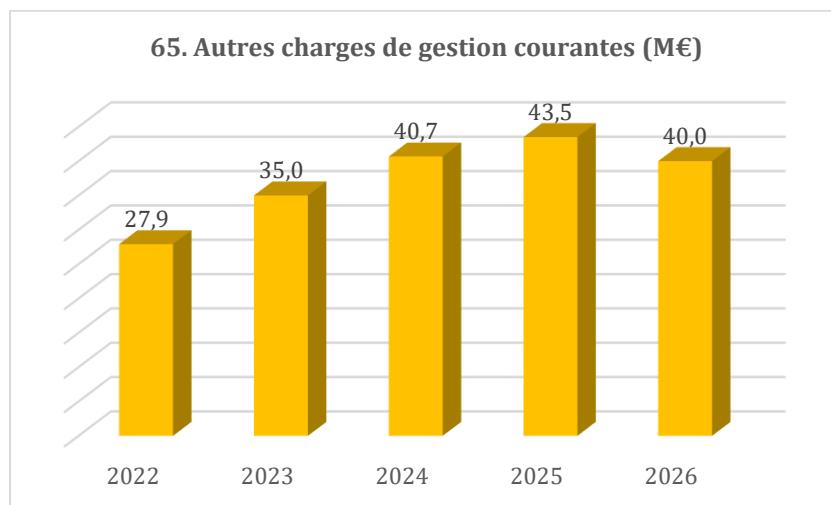


Après une baisse enregistrée en 2025 de près de 3,5%, en 2026, la Collectivité restera prudente et fait le choix d'une gestion responsable et qualitative des ressources humaines. Les crédits inscrits permettent de maintenir les effectifs indispensables à la mise en œuvre des politiques sociales, à l'accompagnement des publics vulnérables et à la continuité du service public.

Dans le même temps, une attention particulière est portée à la maîtrise des recrutements et à l'optimisation de l'organisation, afin de contenir la progression de la masse salariale sans remettre en cause la capacité d'action de la Collectivité.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : un levier central de solidarité

Le chapitre 65, qui comprend notamment les subventions versées, constitue un levier essentiel de la politique sociale de la Collectivité. Son niveau élevé traduit l'engagement constant en faveur des partenaires associatifs, des structures d'accompagnement et des dispositifs de solidarité.



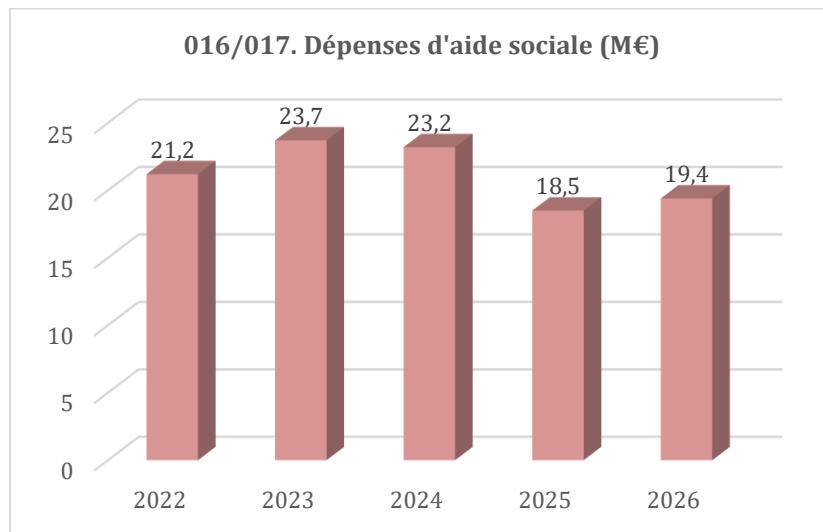
En 2026, ce chapitre demeure prioritaire avec 40 millions budgétés.

Ces crédits contenus, en baisse programmée de 3,5 millions d'euros, tendront à sécuriser le financement des politiques sociales, à soutenir les acteurs locaux et à accompagner les transitions, notamment dans le domaine social et environnemental. A l'instar du chapitre 011, il s'agit de mettre un terme à l'augmentation régulière de ce chapitre en rationalisant la gestion du soutien apporter aux acteurs du territoire.

Pour garantir une utilisation efficace des ressources, les crédits accordés devront être associés à des objectifs précis et mesurable. La vigilance sera de mise pour le suivi des dossiers de nos partenaires. A l'instar de l'exercice 2025, les subventions allouées aux associations ou aux partenaires feront l'objet d'une évaluation régulière, et leur renouvellement devra être conditionné à l'atteinte de ces objectifs.

Chapitre 016 et 017 : Des dépenses sociales en légère augmentation

Les dépenses liées à l'Aide personnalisée à l'Autonomie (APA) et au Revenu de Solidarité Active (RSA) qui devraient atteindre en 2025 19,4 millions d'euros cumulés seront estimées prudemment entendant une légère hausse par rapport au montant 2026. Pourront ainsi être inscrits 5,4 millions d'euros au chapitre 016 et 14 millions d'euros sur le chapitre 017.

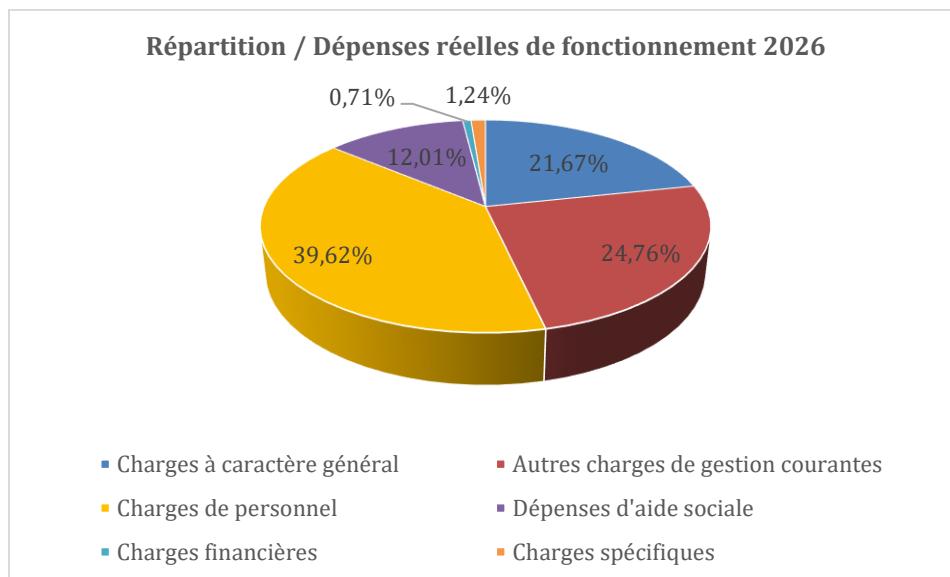


Chapitre 66, 67 : Autres charges de nature financière

Les montants cumulés des chapitres 66 et 67 restent identiques en 2026. La Collectivité estime ses dépenses à 1 100 000 euros au titre des charges financières (66) et 2 000 000 euros au titre des charges spécifiques liées à l'annulation des titres des exercices antérieurs (67).

Ces orientations relatives aux dépenses de fonctionnement confirment la volonté politique de préserver un haut niveau de solidarité territoriale, même dans un contexte financier contraint, tout en produisant un effort de rationalisation.

La répartition sera ainsi la suivante :



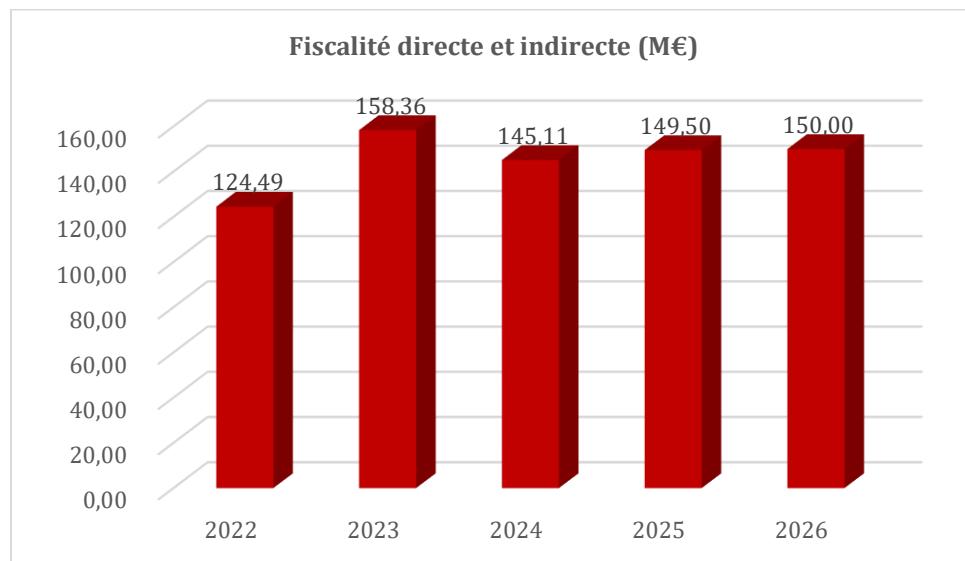
Charges à caractère général	Autres charges de gestion courantes	Charges de personnel	Dépenses d'aide sociale	Charges financières	Charges spécifiques	TOTAL
35 M€	40 M€	64 M€	19,4 M€	1,1 M€	2 M€	161,5 M€

II/ Les recettes de fonctionnement en 2026 : sécurisation des ressources au service des priorités politiques

Les recettes réelles de fonctionnement du **BP 2026** sont estimées à **170,3 millions d'euros**, soit un niveau globalement stable par rapport à 2025.

Cette stabilité apparente recouvre toutefois des évolutions contrastées selon la nature des ressources et traduit une approche volontairement prudente de la part de la Collectivité.

Dans un contexte de fortes incertitudes macroéconomiques et institutionnelles, développé en première partie, la Collectivité fait le choix raisonnable de ne pas appuyer son Budget primitif 2026 sur des hypothèses de croissance trop optimiste. Cette prudence de sincérité budgétaire participe à la rationalisation du financement des politiques publiques prioritaires, au premier rang desquelles les politiques sociales et la transition écologique.

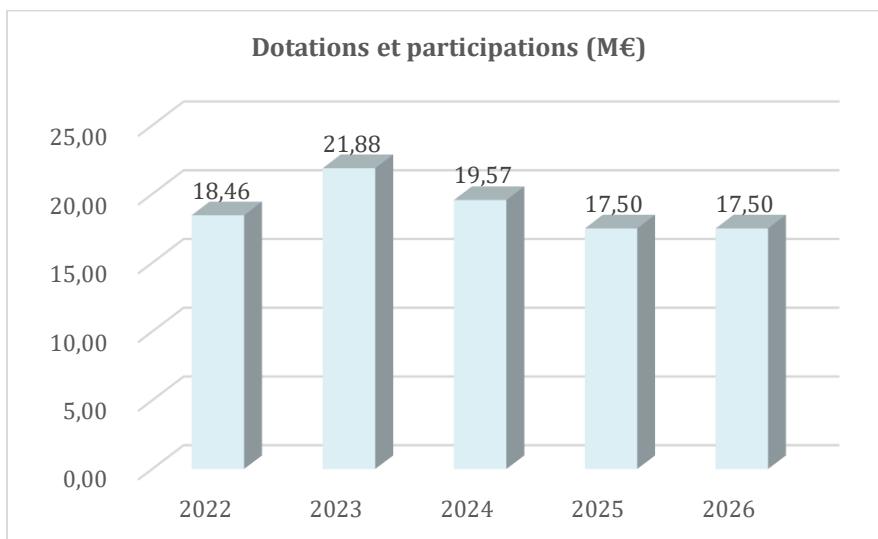


Les produits de la fiscalité et des ressources assimilées sont entendus sur une base d'hypothèses réalistes, tenant compte à la fois de la conjoncture économique et des choix politiques de la Collectivité.

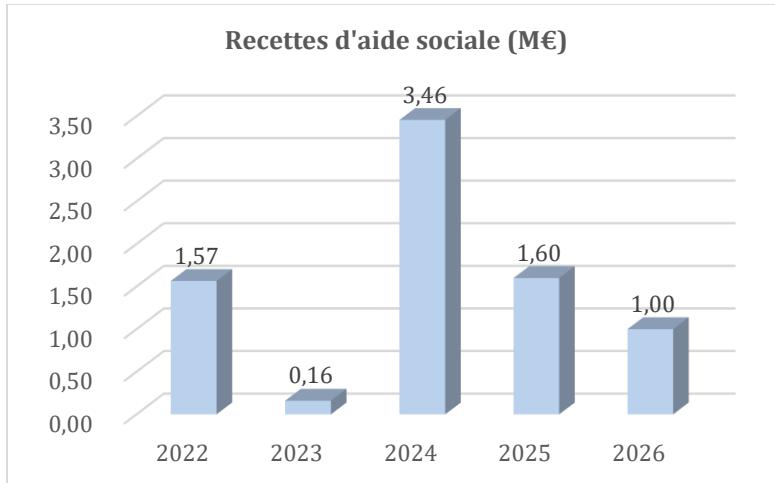
Celle-ci réaffirme, à travers le BP 2026, sa volonté de ne pas faire peser sur les contribuables locaux le poids des contraintes budgétaires.

Aucune hausse d'impôts ne sera donc envisagée pour 2026 afin de maintenir le pouvoir d'achat des Saint-Martinois.

Les dations et participations restent une composante importante des recettes de fonctionnement. Leur relative stabilité d'année en année permet de consolider les dispositifs de solidarité et d'accompagnement des publics.



Enfin, les recettes d'aide sociale sont en légère baisse, estimées sur la base des informations communiquées par l'Etat.

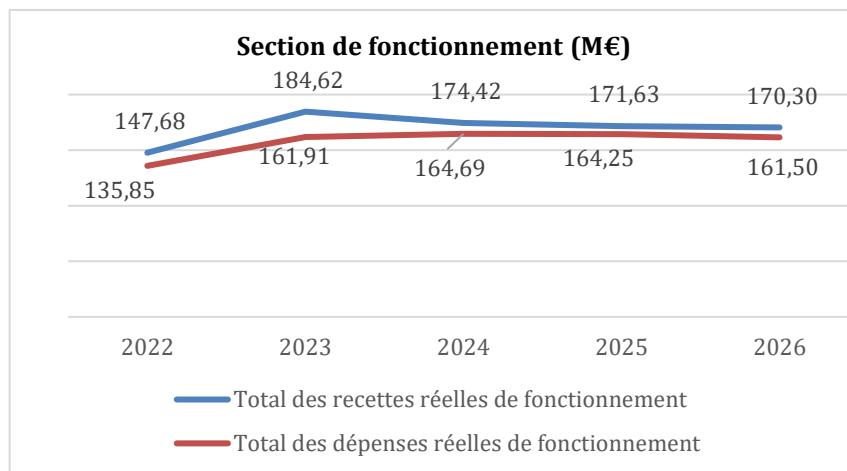


Le chapitre 70 relatif aux “Produits service et domaine” est estimé à un niveau légèrement supérieur à l’exercice précédent (**0,6M€**) en raison du travail de rationalisation porté par les services sur les occupations du domaine public : **800 000 euros sont attendus pour 2026.**

Ainsi la répartition attendue pour 2026 des recettes de fonctionnement pourra être la suivante :

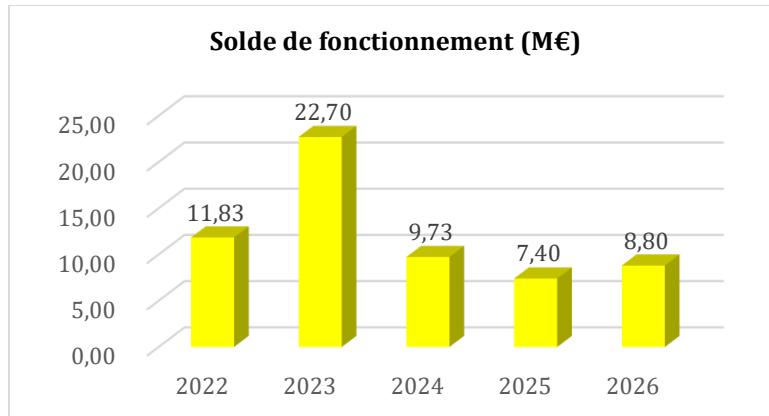
Fiscalité	Dotations et participations	Recettes sociales	Produits Services Domaines	Atténuation de charges	TOTAL
88,08%	10,28%	0,59%	0,47%	0,59%	100,00%
Fiscalité	Dotations et participations	Recettes sociales	Produits Services Domaines	Atténuation de charges	TOTAL
150,00 M€	17,50 M€	1,00 M€	0,80 M€	1,00 M€	170,30 M€

III/ Le résultat de fonctionnement : un équilibre recherché au service de l'action publique



Le résultat de fonctionnement constitue la traduction budgétaire directe des choix opérés tant en matière de recettes que de dépenses.

Pour 2026, le projet de budget fixe un solde de fonctionnement prévisionnel d'environ **9 millions d'euros**, en amélioration par rapport à l'exercice 2025.

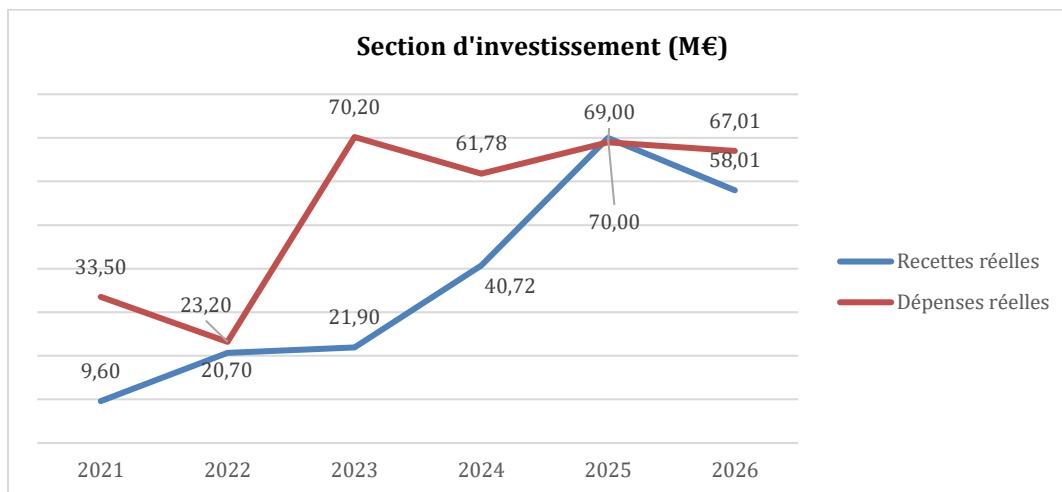


Cette évolution positive ne relève pas d'un effet conjoncturel, mais bien d'un effort de pilotage des dépenses, initié notamment en matière de dépenses de personnel et qui devrait porter ses fruits plus globalement. Elle permet à la Collectivité de préserver une capacité d'action dans un contexte de fortes attentes sociales et environnementales.

Le maintien d'un résultat de fonctionnement positif constitue un enjeu majeur. Il garantit en effet la capacité de la Collectivité à autofinancer une partie de ses investissements sans recourir de manière excessive à l'endettement. Sa crédibilité auprès des établissements financiers en est ainsi renforcée.

L'équilibre budgétaire proposé pour 2026 illustrera ainsi la recherche constante d'un juste milieu entre responsabilité budgétaire et ambition des politiques publiques. A cet égard, le résultat de fonctionnement proposé pour budget primitif 2026 apparaît comme un indicateur de confiance dans la capacité de la Collectivité à poursuivre ses engagements au service du territoire.

SECTION D'INVESTISSEMENT : UN EFFORT À CONSOLIDER



I/ Un niveau d'investissement élevé sur la période récente

Comme vu précédemment, la période 2022–2025 a été marquée par un niveau d'investissement particulièrement soutenu, traduisant une volonté politique forte de rattrapage, de modernisation des équipements publics et d'accompagnement du développement du territoire.

Les dépenses réelles d'investissement sont ainsi passées d'environ 23,2 millions d'euros en 2022 à près de 70 millions d'euros en 2025.

Cette dynamique a permis de lancer ou d'accélérer de nombreux projets, notamment dans les domaines des équipements scolaires, des infrastructures, du sport, de la sécurité et des services publics essentiels. Elle a toutefois fortement sollicité la capacité d'autofinancement de la Collectivité. A l'horizon 2026, une phase de consolidation et de priorisation sera donc conduite.

Pour 2026, les dépenses réelles d'investissement sont projetées à 67 millions d'euros.

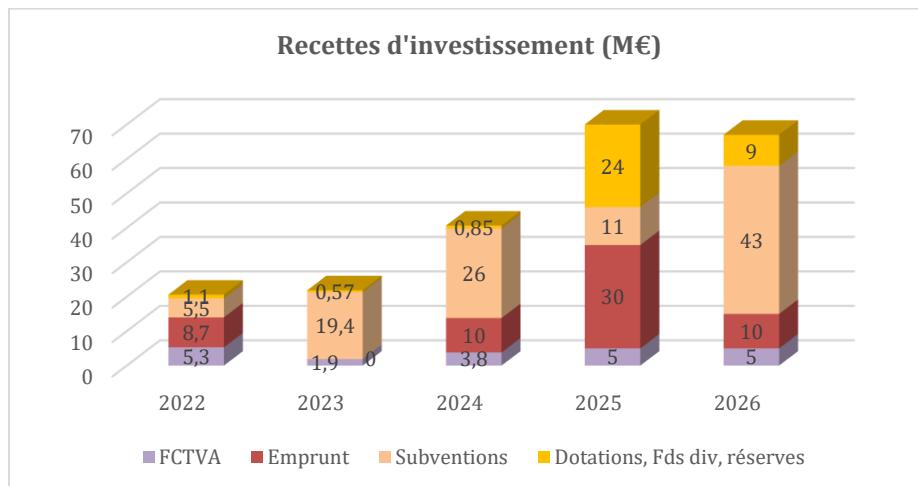
Ce niveau, en retrait par rapport à 2025, ne traduit pas un désengagement, mais un ajustement raisonnable tenant compte de la tension sur l'épargne et de la nécessité de garantir la trajectoire financière.

La Collectivité fait ainsi le choix d'un investissement ciblé, en priorité vers :

- Le soutien aux politiques sociales, à travers les équipements éducatifs, sportifs et de service public
- La transition écologique, via la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la performance énergétique et les aménagements durables.

II/ Des recettes d'investissement maintenues à haut niveau

Les recettes d'investissement 2026 seront réparties de la façon suivante :



La Collectivité pourra compter sur une augmentation conséquente des subventions pour achever plusieurs projets en cours.

Le FCTVA reste identique à 2025 et les projets d'investissement pourront s'appuyer sur un emprunt qui peut être évalué en l'état des données à 10 millions d'euros.

La liste exhaustive des **43 millions d'euros** est reprise dans le Plan pluriannuel d'investissement qui est présenté. Comme rappelé ci-dessus, hors recettes réelles, un virement de la section de fonctionnement à hauteur de **9 millions** viendra compléter le financement 2026 de la section d'investissement.

Ce virement mobilise l'épargne brute prévisionnelle, traduisant une contribution maximum du fonctionnement au financement de l'investissement.

III/ Une planification raisonnée des investissements pluriannuels

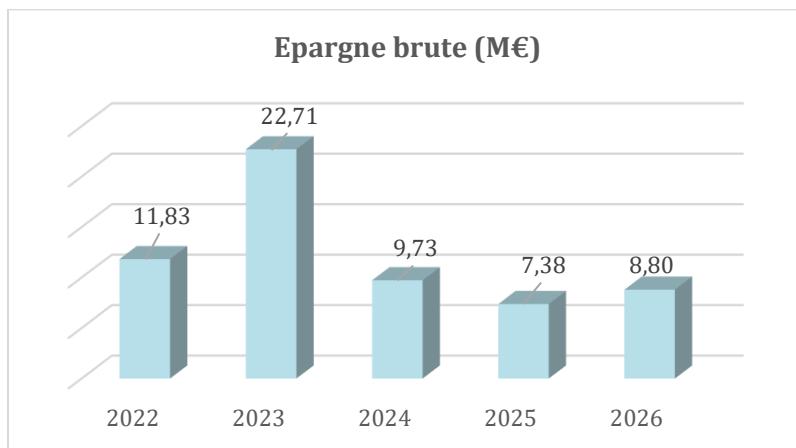
Le plan pluriannuel d'investissement est présenté en Annexe 3 du présent document.

LES INDICATEURS FINANCIERS

La trajectoire financière de la Collectivité ne peut être pleinement appréciée sans une analyse détaillée de ses principaux indicateurs, et tout particulièrement de l'épargne. Ces ratios constituent en effet un outil essentiel d'aide à la décision, permettant d'évaluer à la fois la soutenabilité budgétaire et la capacité à porter dans la durée les projets politiques prioritaires.

I/ L'évolution de l'épargne brute : un indicateur sous tension mais résilient

L'épargne brute, correspondant au solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, a connu une évolution contrastée sur la période récente. Après avoir atteint un niveau relativement confortable en début de période, elle s'est progressivement érodée sous l'effet conjugué de la hausse des charges de fonctionnement et de la rigidité d'une partie des dépenses.



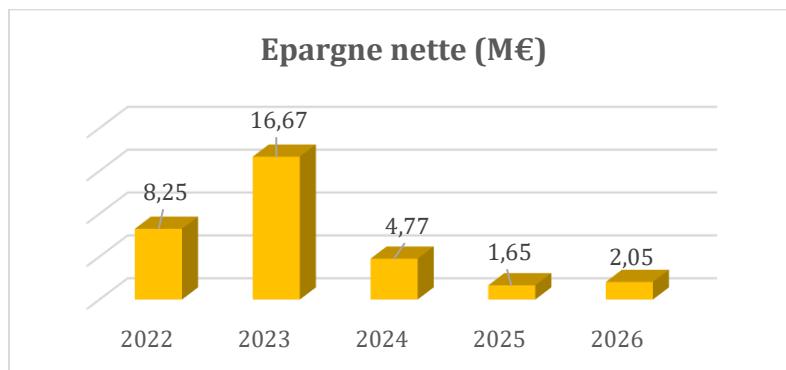
Entre 2022 et 2025, l'épargne brute s'est ainsi inscrite dans une trajectoire descendante, traduisant la montée en puissance des politiques publiques, en particulier sociales, ainsi que l'impact durable de l'inflation. Cette évolution, si elle appelle à la vigilance, doit être analysée comme le reflet d'un choix politique assumé : celui de préserver le service public et la solidarité territoriale dans un contexte économique dégradé.

Pour 2026, l'épargne brute prévisionnelle est estimée à environ **9 millions d'euros**, en amélioration par rapport à 2025.

Cette progression, bien que modérée, constitue un signal positif. Elle résulte des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment sur le chapitre 012, et d'une stabilisation des recettes. Elle permet à la Collectivité de reconstituer progressivement des marges de manœuvre, indispensables au financement des investissements liés à la transition écologique.

II/ L'épargne nette et la capacité à investir

L'épargne nette, obtenue après déduction du remboursement du capital de la dette, constitue un indicateur déterminant de la capacité réelle à financer les investissements sans recours excessif à l'emprunt.

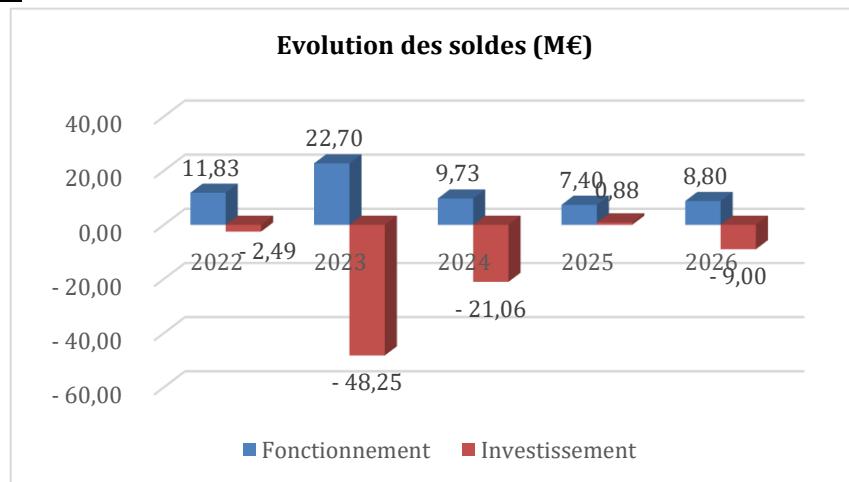


Sur la période 2022-2025, l'épargne nette a été fortement sollicitée en raison du périmètre des programmes d'investissement engagés. Cette situation reflète un effort exceptionnel consenti par la Collectivité pour répondre aux besoins du territoire.

En 2026, l'amélioration attendue de l'épargne brute permet de stabiliser l'épargne nette à un niveau compatible avec le programme d'investissement prévu. Cette évolution conforte la stratégie de recentrage sur des projets prioritaires, majoritairement orientés vers les politiques sociales et la transition écologique.

III/ Des indicateurs stables : une sécurité à préserver

Évolution des soldes :



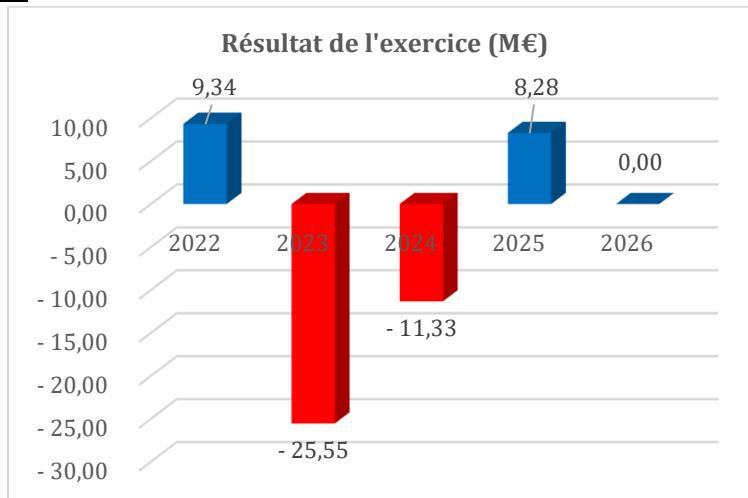
Les soldes de fonctionnement présentent une évolution plus favorable et constituent un point d'appui pour le pilotage de la Collectivité. Après un **pic exceptionnel en 2023**, le solde demeure positif sur l'ensemble de la période, malgré un **tassement en 2024 et 2025**.

Cette situation témoigne de notre capacité à contenir la progression, même importante, de ses dépenses de fonctionnement en sécurisant les recettes. L'hypothèse retenue pour 2026 confirme cette tendance, avec un solde prévisionnel en légère amélioration (**8,8M€**), traduisant un effort de gestion réaliste et soutenable.

À l'inverse, les soldes d'investissement, négatifs sur l'ensemble de la période, reflètent une politique d'équipement volontariste. Les déséquilibres particulièrement marqués en 2023 et 2024 s'expliquent par un niveau élevé de dépenses d'investissement, partiellement compensé par une montée en puissance des recettes en 2025.

Pour 2026, l'hypothèse d'un solde négatif est accompagnée par une opération d'ordre de 9 millions d'euros de la section de fonctionnement qui traduira les efforts sur les charges courantes.

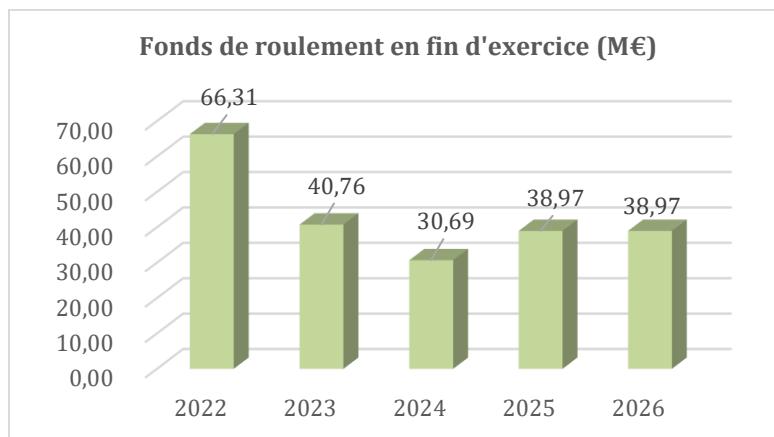
Évolution du résultat



Depuis 2022, l'évolution du résultat de l'exercice traduit une trajectoire financière globalement maîtrisée, malgré des phases de tension conjoncturelle. Après un résultat excédentaire en 2022, l'exercice 2023 se caractérise par une dégradation marquée, essentiellement liée à un fort déséquilibre de la section d'investissement.

Cette situation a toutefois été partiellement corrigée dès 2024, avec une réduction significative du déficit, puis un retour à un résultat positif en 2025, traduisant les effets des mesures de pilotage mises en œuvre.

L'hypothèse 2026 repose sur un résultat à l'équilibre, traduisant une volonté assumée de prudence budgétaire.



Le fonds de roulement prévisionnel en fin d'exercice 2026 est estimé à environ **38,97 millions d'euros**. Bien qu'en retrait par rapport aux niveaux observés en début de période, il demeure un élément essentiel de sécurité financière et sera conservé au niveau 2025. Ce niveau de fonds de roulement permet à la Collectivité de faire face aux aléas de gestion, de sécuriser le paiement des dépenses sociales obligatoires et de maintenir une capacité de réaction en cas de choc exogène. Sa préservation constitue un objectif stratégique, au service de la continuité de l'action publique.

Pris dans leur ensemble, les indicateurs financiers traduisent une situation certes plus contrainte, mais globalement maîtrisée.

La vigilance demeure de mise, mais les choix opérés permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Le projet de BP 2026 s'inscrit dans une trajectoire d'équilibre, fondée sur une gestion rigoureuse et une priorisation claire des politiques publiques.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE RENFORCÉE POUR 2026

SYNTHÈSE DES POLITIQUES DU CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2026, dans un contexte marqué par de fortes attentes de la population et des contraintes opérationnelles accrues, la Collectivité fait le choix d'un budget résolument orienté vers l'efficacité, la proximité et l'amélioration visible du cadre de vie.

Propreté, déchets et salubrité publique

L'année 2026 marque un renforcement significatif des actions en matière de propreté urbaine et de gestion des déchets. Les priorités porteront notamment sur :

- La collecte des ordures ménagères résiduelles, des déchets verts et des encombrants
- Le traitement et la valorisation des déchets
- L'entretien et la gestion des ravines
- La gestion des sargasses.

Communication et sensibilisation

La Collectivité amplifiera en 2026 sa politique de communication et de sensibilisation afin d'accompagner l'évolution des comportements et de renforcer la responsabilité collective, notamment à travers :

- La promotion du tri et de l'utilisation de la déchèterie de Galisbay
- La lutte contre les dépôts sauvages
- La responsabilisation des usagers

Investissements structurants

La Collectivité poursuivra en 2026 la réalisation de projets structurants majeurs pour le territoire, parmi lesquels :

- La Maison des associations de Grand-Case
- La MJC de Sandy Ground ;
- La reconstruction du stade de Quartier d'Orléans
- La construction du centre technique de Galisbay
- La réalisation du centre administratif de la Délégation Développement Humain

Infrastructures sportives, embellissement et patrimoine

L'année 2026 confirmera les efforts engagés en matière d'entretien, de valorisation et d'embellissement des infrastructures sportives, des espaces publics et de la voirie, contribuant à l'amélioration durable du cadre de vie.

Transition écologique et écoles

Un projet pilote de verdissement d'un établissement scolaire sera lancé afin d'améliorer le confort thermique des usagers et de contribuer aux objectifs de sobriété énergétique de la Collectivité.

Volet habitat

Déployer des outils de pilotage adaptés au territoire

- La Collectivité poursuivra le déploiement d'outils de pilotage structurants, notamment à travers la mise en œuvre du système territorial d'enregistrement de la demande et de l'Observatoire de l'Habitat.
- Ces dispositifs permettront de disposer d'une connaissance partagée, fiable et actualisée des besoins en logement, de l'évolution de la demande et de l'état du parc existant, afin d'éclairer la décision publique et d'orienter efficacement les politiques d'habitat.

Structurer et sécuriser la production de logements

- La Collectivité accompagnera le déploiement des projets de construction de logements neufs, et en particulier de logements sociaux, en s'appuyant sur des cadres stratégiques, financiers et partenariaux désormais consolidés.
- Cette action vise à sécuriser la programmation, à renforcer la coordination avec les opérateurs et à favoriser une production de logements adaptée aux réalités et aux besoins du territoire.

Renforcer l'accès au logement et la qualité de l'habitat

- La Collectivité mobilisera les dispositifs d'Action Logement ainsi que les outils de lutte contre l'habitat indigne afin d'améliorer les parcours résidentiels et les conditions de logement des habitants.
- L'objectif est de favoriser l'accès à un logement digne, durable et de qualité, tout en accompagnant les ménages les plus fragiles.

Structuration de l'utilisation du foncier public

- Un travail structuré et approfondi est en cours sur le volet foncier de la Collectivité, en priorité sur les 50 pas géométriques, ainsi que sur les cessions foncières attendues.
- Ce travail intégrera notamment une réflexion approfondie sur la politique de prix du foncier, afin de garantir à la fois équité, transparence et cohérence avec les objectifs de développement du territoire.
- Par ailleurs, une réorganisation complète du dispositif des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) et de la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public sera mise en œuvre.
- Cette réorganisation visera à renforcer la lisibilité, la sécurisation juridique et la programmation des occupations, afin de permettre une utilisation maîtrisée, équilibrée et optimisée du domaine public.

SYNTHÈSE DES POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET CITOYENNETÉ

La Collectivité réaffirme son engagement à poursuivre et consolider ses actions au service de la population, dans un contexte de contraintes budgétaires renforcées et de maîtrise indispensable de la dépense publique.

L'année 2026 devra ainsi conjuguer ambition éducative, sportive, culturelle et citoyenne, tout en garantissant une gestion rigoureuse des moyens mobilisés. La **jeunesse saint-martinoise** reste une priorité majeure, orientant l'ensemble des arbitrages et projets de la DDHC en 2026.

Axe 1 Culture et valorisation patrimoniale

Objectif : Renforcer la cohésion sociale, soutenir l'accès à la culture et valoriser les identités du territoire.

Principales actions 2026 :

- Programmation et événements culturels,
- Soutien aux initiatives culturelles locales,
- Animation territoriale et valorisation patrimoniale.

Moyens / enveloppe pour les actions culturelles : + de 500 000,00 € mobilisés en 2026.

Impacts attendus :

- Maintien d'une dynamique culturelle structurante,
- Renforcement du lien social et prévention des tensions,
- Attractivité et rayonnement du territoire.

Malgré un contexte de restriction budgétaire, la DDHC confirme pour 2026 une action publique fondée sur : l'efficacité, la proximité, la priorisation des dispositifs à impact, avec une attention renforcée portée à la jeunesse, à l'accès à la culture, au soutien associatif et à la montée en compétences des publics

AXE 2 – Jeunesse, et sports

Objectif : Proposer des réponses concrètes à la jeunesse en matière d'insertion, de responsabilisation, d'accès à la pratique sportive, et de première expérience professionnelle, tout en renforçant l'égalité des chances, la cohésion sociale et la dynamique éducative de proximité sur le territoire.

Dispositifs prioritaires 2026 :

1) Le dispositif Emplois Vacances

Véritable levier d'action publique, ce dispositif permet :

- L'accès à une première expérience professionnelle encadrée,
- L'acquisition de repères et comportements professionnels (ponctualité, assiduité, engagement),
- Une action de prévention et d'accompagnement des jeunes pendant les périodes de vacances.

2) La mise en conformité et la sécurisation des plateaux sportifs constituent un axe prioritaire afin de garantir :

- Des équipements accessibles, fonctionnels et sécurisés,
- Continuité des activités sportives dans de bonnes conditions.

Impacts attendus :

- Insertion et remobilisation des jeunes
- Valorisation de l'engagement et des parcours
- Renforcement du lien social et de la citoyenneté

AXE 3 – Soutien aux associations : structurer et prioriser

Objectif : Soutenir l'action associative tout en renforçant la lisibilité, l'efficacité et la priorisation des aides publiques. Le lancement 1er trimestre 2026 de la dématérialisation des demandes de subvention.

Le tissu associatif constitue un pilier du développement humain et citoyen. Le territoire compte des milliers d'associations recensées, intervenant dans des champs essentiels : sport, jeunesse, culture, solidarité, animation sociale, prévention, vie locale.

Orientations 2026 :

- Maintien d'un soutien aux projets prioritaires et structurants,
- Rationalisation des aides dans un contexte de maîtrise budgétaire.

Impacts attendus :

- Consolidation des associations les plus utiles au territoire
- Continuité des services rendus à la population

AXE 4 – Formation professionnelle : investir sur les compétences et l'emploi

Objectif : Renforcer la montée en compétences des habitants et répondre aux besoins du territoire en matière d'employabilité et de qualification.

Ambition 2026 : un budget d'environ **4.5 millions euros** et plus de **250 entrées en formation** afin :

- Elever le niveau de qualification,
- Soutenir l'accès à l'emploi durable

Impacts attendus :

- Amélioration de l'insertion, et la réduction des freins à l'emploi
- Développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée et autonome

AXE 5 - Éducation (1er degré) – Déploiement du dispositif TNE (Territoires Numériques Éducatifs)

Objectif : Accélérer la modernisation du 1er degré par la généralisation des usages numériques dans les écoles maternelles et élémentaires, en réduisant les inégalités d'accès et en renforçant la qualité des apprentissages.

Le dispositif d'aide à la mobilité des étudiant (la bourse) représente **en 2026, 3,7 millions euros** Co-financé par le FSE.

Dans le cadre de sa stratégie éducative 2026, la Collectivité met en œuvre le dispositif TNE (Territoires Numériques Éducatifs), cofinancé par l'État, le FEDER et la Collectivité, pour un coût total estimé à **1,2 M€**.

Finalités et impacts attendus :

Le dispositif TNE vise à déployer et généraliser le numérique dans les écoles afin d'améliorer :

- Les apprentissages des élèves
- Les pratiques pédagogiques des enseignants
- L'égalité d'accès au numérique (réduction de la fracture numérique)
- La continuité éducative (école / maison)

Ce programme constitue une réponse structurante pour renforcer l'équité éducative, accompagner la transformation pédagogique, et soutenir la réussite des élèves dès le plus jeune âge, en cohérence avec les priorités de la DDHC en matière de jeunesse et de parcours éducatifs.

SYNTHÈSE DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ PUBLIQUES

La Collectivité de Saint-Martin poursuit une politique volontariste visant à garantir la sécurité et la tranquillité publiques, à prévenir la délinquance et à anticiper les risques majeurs auxquels le territoire est exposé. Cette action repose sur une coordination étroite entre les acteurs locaux, les forces de sécurité, les services judiciaires et le tissu associatif.

Fondée sur une logique de proximité, cette politique articule prévention, médiation et surveillance afin de renforcer la cohésion sociale et la confiance des citoyens envers les institutions.

Au regard du contexte actuel et des enjeux croissants en matière de sécurité, l'année à venir verra un renforcement significatif des moyens alloués. La priorité sera donnée au développement du Centre de Surveillance Urbain et à l'extension du dispositif de vidéoprotection.

Parallèlement, la Collectivité poursuivra le déploiement des actions de prévention et assurera le renouvellement des uniformes ainsi que de l'armement des agents.

L'objectif est de garantir leur sécurité dans l'exercice de missions pouvant les exposer à des situations à risque. Dans ce cadre, la **Direction de la Police Territoriale** bénéficiera d'une **enveloppe spécifique**, destinée au renforcement de ses **équipements opérationnels** et au développement de **formations** adaptées aux missions de sécurité et de maintien de l'ordre.

La Collectivité engagera également la création d'une **fourrière territoriale automobile** répondant à un besoin structurel en matière de gestion de l'espace public et de sécurité routière (**Délégation Cadre de vie**).

Par ailleurs, la **Direction de la Circulation et de la Sécurité Routière** accompagnera la modernisation de ses outils et procédures, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier.

La **Direction Transport et Réglementations** participera à la modernisation de ses équipements et au renforcement des actions de formation, dans une logique d'amélioration continue du service public et de sécurisation des déplacements.

Enfin, face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, la **Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques Majeurs** travaillera à la préparation et à l'anticipation de la gestion des risques climatiques, notamment ceux liés aux épisodes cycloniques (enlèvement des épaves, déblaiement des routes, armement des abris cycloniques). Cet effort budgétaire traduit la volonté de la Collectivité de renforcer la résilience du territoire et la protection des populations.

L'ensemble de ces actions sera accompagné par le déploiement de dispositifs de communication, d'actions de sensibilisation et de l'organisation d'événements, afin de favoriser l'adhésion des citoyens et de renforcer l'efficacité des politiques publiques de sécurité et de tranquillité.

SYNTHÈSE DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE ET EMPLOI

A – Économie bleue

Objectif 2026 : Passer d'initiatives dispersées à une filière organisée (équipements, gouvernance, parcours métiers).

Enjeux :

- Filière à fort potentiel économique et identitaire mais encore sous-structurée.
- Besoin d'équipements et de gouvernance professionnelle pour sécuriser la montée en puissance.
- Création d'emplois locaux via les métiers de la mer.

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- Mise en service des points de débarquement (Marigot et Cul-de-Sac) et opérationnalisation de la zone technique de pêche (jalons S1).
- Installation de la structure préfiguratrice du comité des pêches (concertation, rôles, feuille de route, calendrier).
- Faire de la Fête/Faites de la mer un levier de valorisation économique (mise en marché, partenariats, promotion).
- Passerelles compétences/emploi avec la Direction de l'Emploi (repérage et orientation de publics vers les métiers de la mer).
- Sécurisation des usages littoraux : poursuite du déploiement du plan de balisage et de la réglementation dans la bande des 300 m (saison 2025-2026), bilan au S2 et extension progressive si nécessaire.
- Modernisation du registre territorial d'immatriculation des navires (quartier maritime « SW ») : procédures, règlement d'application et convention opérationnelle avec l'État ; objectif de simplification des démarches et de fiabilisation du suivi de flotte.

- Cohésion sociale maritime : mise en place d'une permanence sociale maritime mensuelle (SSM) au bénéfice des marins et de leurs familles, avec bilan annuel et clause de revoyure.
- Nautisme et plaisance : structuration des parcours métiers et articulation avec les projets portuaires et touristiques (accueil, maintenance, services).

B. Économie verte et agricole – Résilience productive et outils structurants

Objectif 2026 : Sécuriser les outils structurants et enclencher la montée en production locale (résilience alimentaire et emplois).

Enjeux :

- Rareté foncière : prioriser et objectiver les arbitrages (sols, usages, phasage).
- Soutenabilité économique de l'abattoir : modèle économique, montée en charge et engagements des filières.
- Insertion et formation : transformer l'objectif de résilience en emplois locaux.

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- **Aviculture** : note consolidée (production d'œufs, infrastructures, fonctionnement du centre de conditionnement, contraintes/perspectives).
- **Foncier et production** : préparation du foncier agricole Beauperthuy ; appui à l'installation de producteurs et duplication de serres.
- **Abattoir** : planning d'investissements, business plan, inventaire du cheptel, trajectoire de montée en charge et engagements progressifs des professionnels.
- **Abattoir** : obtention de l'agrément sanitaire et réouverture progressive de l'abattoir et de l'atelier de découpe/transformations dans un cadre pleinement conforme (hygiène, sécurité sanitaire, procédures).
- **Abattoir** : pilotage du CPOM 2025-2027 avec l'EPIC ELITE (revue annuelle des objectifs, transparence, trajectoire de viabilité) et maintien des mesures transitoires de soutien aux éleveurs jusqu'à la remise en service.
- **Études** : priorisation des diagnostics agronomiques (Beauperthuy Concordia) pour objectiver les arbitrages.

C. Interventions économiques – Dispositifs, guichet unique et revitalisation commerciale

Objectif 2026 : Passer de dispositifs génériques à des outils ciblés, lisibles et juridiquement sécurisés, avec effet levier partenarial.

Enjeux :

- Contraintes budgétaires : cibler et maximiser l'impact de la dépense publique.
- Sécurité juridique et équité : critères clairs, traçabilité, articulation avec les partenaires.
- Soutenir le tissu TPE/PME et le commerce de proximité (résilience post-chocs).

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- Révision du dispositif « aide sécheresse » en intégrant la dimension sanitaire (critères et articulation avec le suivi des élevages).
- Conception d'un dispositif d'accompagnement à l'accroissement du cheptel, articulé avec les capacités de l'abattoir.
- Mise en place d'un **Guichet unique partenarial** (ISMA, ADIE, CCISM) pour orienter et accompagner les porteurs de projets.
- Structuration du **Fonds d'Investissement Territorial** (FIT) : gouvernance, règles d'intervention, effet levier partenaires.
- Élaboration et validation du **STDEII** (cadre stratégique unique de l'action économique).
- **Revitalisation commerciale** : diagnostic des priorités « commerce de proximité », plan d'action 2026 (outils, calendrier, interfaces).
- **Marigot - accessibilité** : déploiement, ajustements et évaluation du stationnement en centre-ville (rétablissement/optimisation de la zone bleue, signalétique, contrôle) afin d'améliorer la rotation et l'accès aux commerces.
- **Marigot - commerce** : ouverture et mise en exploitation de la boutique partagée (en partenariat avec la CCISM) pour valoriser l'artisanat local ; définition du modèle de gestion et des indicateurs de fréquentation/vente.
- **Marigot - redynamisation** : déclinaison opérationnelle de la stratégie avec la Banque des Territoires (actions rapides + vision d'ensemble), articulation propreté/sécurité/événementiel et coordination avec les projets portuaires.

D. Tourisme – Consolider le pilier et préparer l'évolution du modèle

Objectif 2026 : Accompagner l'investissement et préparer un modèle plus régulé, qualitatif et durable.

Enjeux :

- Pilier économique principal : consolider l'existant tout en améliorant la qualité et la régulation.
- Attractivité : sécuriser le cadre et accélérer l'investissement (reprises, friches).
- Acceptabilité : équilibre entre attractivité, logement et usages (meublés).

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- **Accompagnement des investisseurs** : implantations/reprises et réhabilitation de friches hôtelières.
- **Évolution du cadre réglementaire** : code du tourisme, articulation urbanisme, encadrement des meublés touristiques.
- **Animation des instances** : conseil/comité du tourisme et gouvernance interne.
- **Lissage saisonnier** : déploiement de « November is better in Saint-Martin ».
- **Fiscalité** : travaux préparatoires taxe de séjour adossé à la TGCA ; contribution au séminaire fiscalité.

E. Emploi – Transformer la diversification en opportunités sociales

Objectif 2026 : Faire de l'emploi le fil rouge des projets et améliorer la mise en relation entreprises–publics.

Enjeux :

- Chômage structurel et difficultés d'insertion (jeunes, publics éloignés) : enjeu de cohésion et de compétitivité.
- Anticipation des compétences : sans planification, les projets se traduisent par des recrutements externes.

- Sur un territoire insulaire, l'adéquation compétences–emplois conditionne l'attractivité productive.

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- **Gouvernance territoriale** emploi-formation-insertion (Réseau pour l'emploi) : calendrier partagé et engagements partenaires.
- **Stratégie territoriale de l'emploi** : analyse régulière des besoins des entreprises, priorisation sectorielle, planification compétences (incluant horizon 2030–2050).
- **Job Matching** : prospection besoins, diffusion/suivi offres, appui entreprises sur stratégies RH et accès dispositifs.
- **Parcours sectoriels** : tourisme/accueil, BTP/grands projets, métiers de la mer, agriculture/abattoir, audiovisuel/numérique ; actions ciblées publics prioritaires.
- **Outils d'observation et d'évaluation** : tableau de bord emploi/compétences, suivi à 6 et 12 mois, satisfaction entreprises/bénéficiaires.

F. Audiovisuel, cinéma et industries créatives – Une filière d'image et d'emplois d'avenir

Objectif 2026 : Rendre le territoire opérationnel pour accueillir des productions et créer des retombées (image + emplois).

Enjeux :

- Levier de diversification à fort potentiel : retombées immédiates et emplois techniques.
- Concurrence régionale : nécessité d'un Guichet unique, de compétences locales et d'un cadre sécurisé.
- Synergies avec tourisme, évènementiel et numérique

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- Déploiement de la **Stratégie cinéma et audiovisuel** adoptée en 2025 : gouvernance de filière, calendrier annuel, suivi des retombées (prestataires locaux, emplois, dépenses sur le territoire) et articulation avec les partenaires (dont CNC).

- Création et opérationnalisation du **Bureau d'Accueil des Tournages (BAT)** : point d'entrée unique, procédures, conventions type, coordination sites/sécurité/urbanisme.
- **2e campagne d'aides** + Master class ; structuration d'un réseau local de professionnels et prestataires.
- **Articulation avec l'emploi** : parcours compétences (techniciens, régie, logistique, post-production) et partenariats formation.
- **Étude d'opportunité/faisabilité** pour la structuration de l'audiovisuel public (scénarios de gouvernance et soutenabilité).
- **Coopérations régionales** (Sint-Maarten et îles voisines) ; préparation d'incitations compatibles avec les compétences.

G. Marigot – Relance économique et marinas

Objectif 2026 : Sécuriser la relance de Marigot en combinant un projet structurant (marinas) et des actions rapides en centre-ville, au service de l'activité et de l'emploi.

Enjeux :

- Relancer les flux (plaisance, services, fréquentation) et soutenir le commerce de proximité.
- Améliorer la qualité d'accueil, la sécurité et la lisibilité du centre-ville (accès, stationnement, animation).
- Garantir une exécution maîtrisée : calendrier, gouvernance, sécurisation juridique et modèle économique de la concession.

Livrables et actions prioritaires 2026 :

- **Marinas Port La Royale / Fort Louis et pont de Sandy-Ground** : finalisation de l'analyse des offres (T1), négociation (T2), délibération d'attribution (T3) et signature du contrat de concession (T3/T4) ; lancement du programme d'investissements et du plan de service.
- **Gouvernance projet** : comité projet mensuel (DA2E / directions concernées + supports) et rapport COPIL VP-DGS-DGA A2E (risques, délais, décisions attendues). Inclut une séquence de communication trimestrielle factuelle portée par le Vice-président (jalons, décisions, résultats, prochaines étapes).

- **Centre-ville** : plan d'actions 2026 « accès – animation – commerce » (stationnement, cheminements, signalétique, propreté, sécurité, programmation évènementielle), avec indicateurs de fréquentation et de rotation du stationnement.
- **Coordination acteurs** : CCISM, Office de tourisme, associations de commerçants, opérateurs portuaires ; calendrier partagé et mobilisation des partenaires (Banque des Territoires).

SYNTHÈSE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ, SANTÉ ET FAMILLES

La politique territoriale en matière de Solidarités portera sur un effort continu de **lutte contre les exclusions** avec une mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires notamment dans les champs de **l'insertion et de l'action sociale**.

Nous restons sur des **dispositifs réglementaires** et une **amélioration** de notre **productivité**. La mise à jour en cours des outils de gestion permettra une meilleure productivité en termes de délai de notification et une limitation des besoins de réévaluation.

Le projet de reconstruction de l'EHPAD reste prioritaire avec le lancement, en 2026, des études de sol et une programmation des travaux ; le programme d'aménagement étant déjà réalisé.

La finalisation des échanges avec les services de l'Etat permettra un formatage effectif de la future **Maison territoriale de l'Autonomie** pour le territoire. Sous l'impulsion du ministère des Solidarités, une **convention sera signée** pour un soutien financier accru dans les champs du handicap et la prise en charge des séniors.

Un dernier échange est programmé avec l'ARS et la DGS quant à la **stratégie foncière pour la construction de l'EHPAD** (prise en charge des frais de programmation de travaux et des études subséquentes par la COM ou l'EHPAD, etc.).

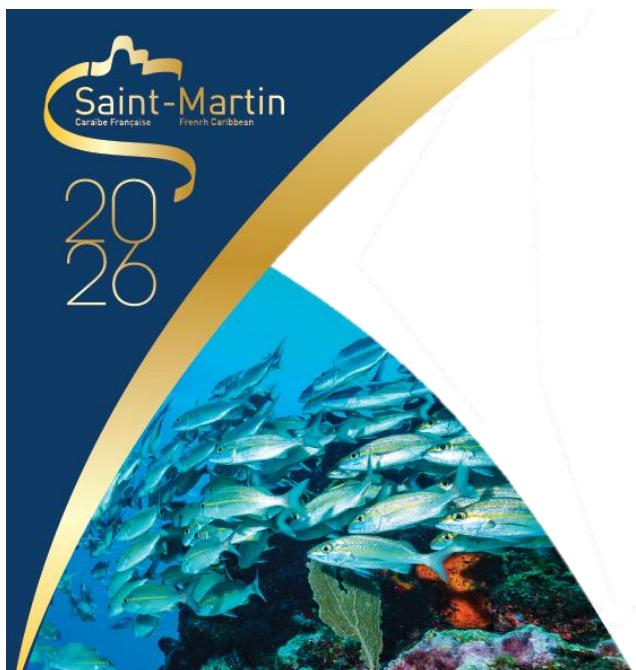
En matière d'inclusion sociale, l'implémentation de la loi pour le plein emploi sera poursuivie en lien avec nos partenaires France Travail, la Mission locale et la CCISM dans un objectif d'amélioration des parcours d'insertion et des sorties positives vers l'emploi.

L'action sociale de proximité constituant le premier niveau d'accueil et d'accompagnement des usagers sera renforcée avec un objectif de permanences supplémentaires et une meilleure répartition sur le territoire.

Dans la poursuite du **Plan territorial de l'Habitat**, il convient de lancer le Plan territorial d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PTALHPD), en lien avec les services de l'Etat, en vue d'améliorer les réponses aux urgences sociales en matière de logement et l'exclusion.

Conclusion

Les orientations budgétaires 2026 traduisent un choix politique clair : faire de la solidarité et de la transition écologique les priorités de l'action publique, tout en garantissant la soutenabilité financière de la Collectivité. Dans un contexte contraint, ce budget affirme une vision résolument tournée vers l'avenir, au service de la cohésion sociale, de la résilience territoriale et du développement durable.



LES ANNEXES

ANNEXE 1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DE LA DETTE

Encours de dette et emprunts nouveaux

L'encours de la dette évolue de **32 447 456 € en 2022 à 56 867 641 € en 2025** (échelle de gauche du graphique).

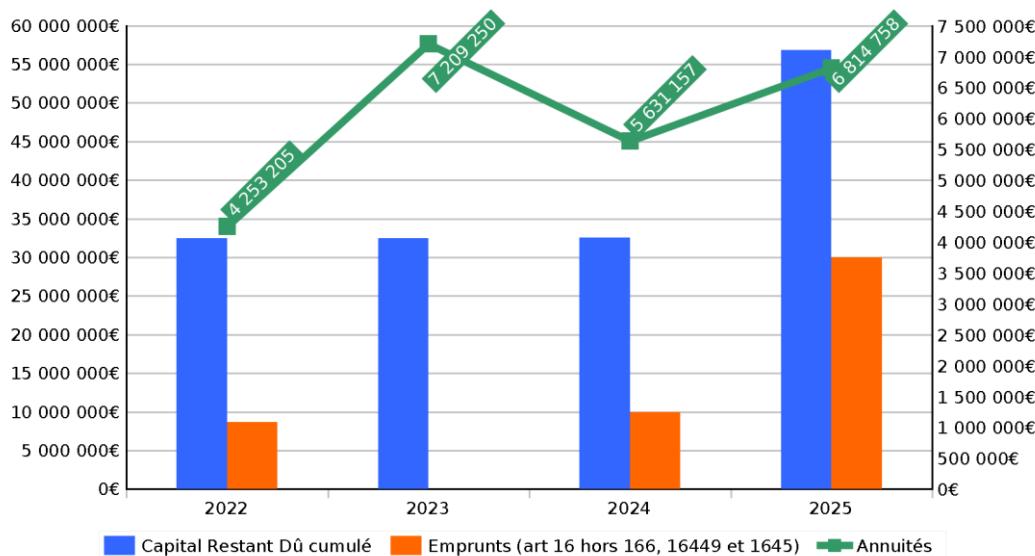
De la même façon, l'annuité de la dette évolue de **4 253 205 € en 2022 à 6 814 758 € en 2025** (échelle de droite du graphique).

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2022	32 447 456	9,8 %	8 700 000
2023	32 477 456	0,09 %	0
2024	32 595 743	0,36 %	10 000 000
2025	56 867 641	74,46 %	30 000 000

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Encours de dette au 31/12	20,57 %	75,26 %

Le graphique ci-dessous indique par année les évolutions du capital restant dû et de l'annuité (échelle de droite du graphique) tout en retranchant les nouveaux emprunts à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.

Encours de dette



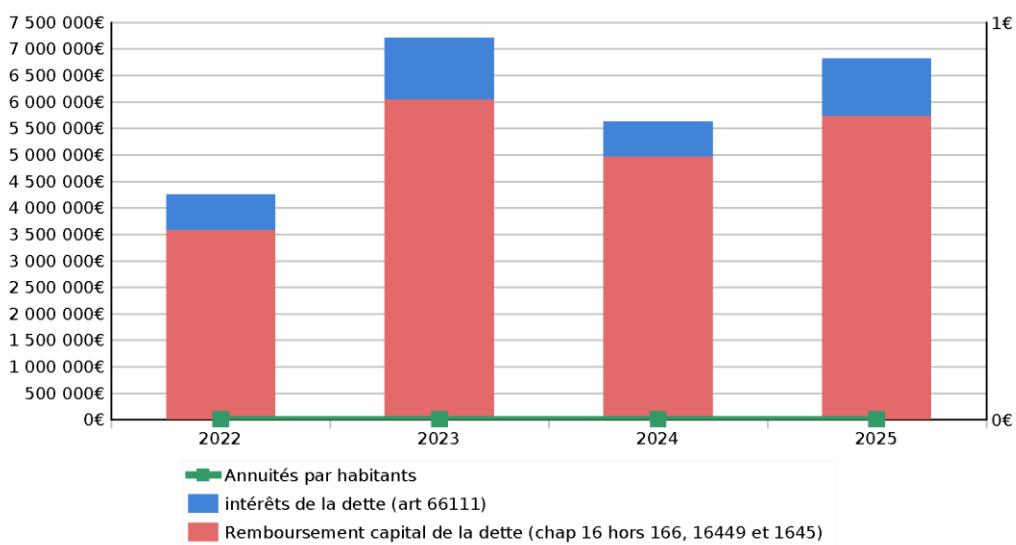
Annuités de la dette

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2022	2023	2024	2025
Annuités	4 253 205	7 209 250	5 631 157	6 814 758
Evolution n-1 (en %)	-18,58 %	69,5 %	-21,89 %	21,02 %
Capital en euro	3 576 572	6 041 947	4 963 611	5 728 101
Intérêts en euro	676 633	1 167 303	667 546	1 086 657

Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période.

Remboursement



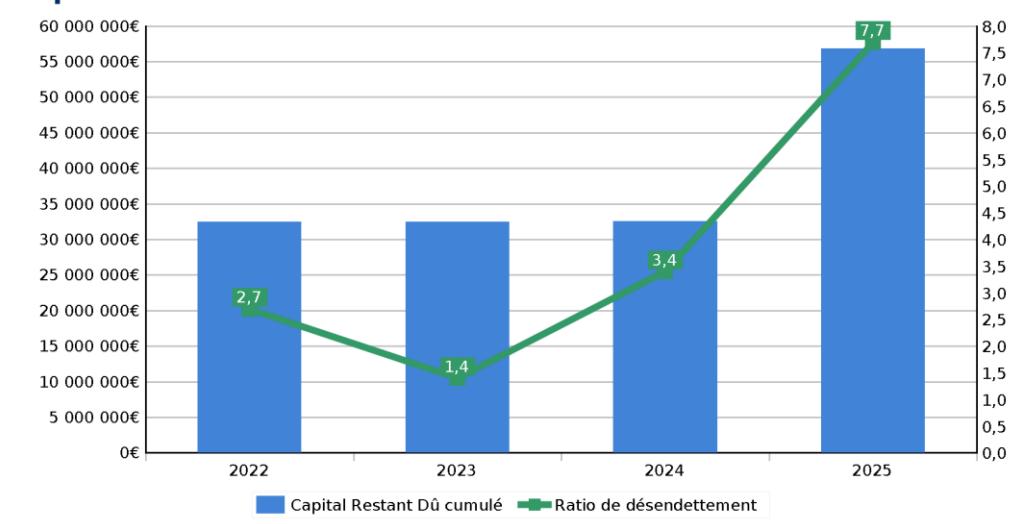
Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2022	2023	2024	2025
Ratio	2,7 ans	1,4 ans	3,4 ans	7,7 ans

Capacité de désendettement

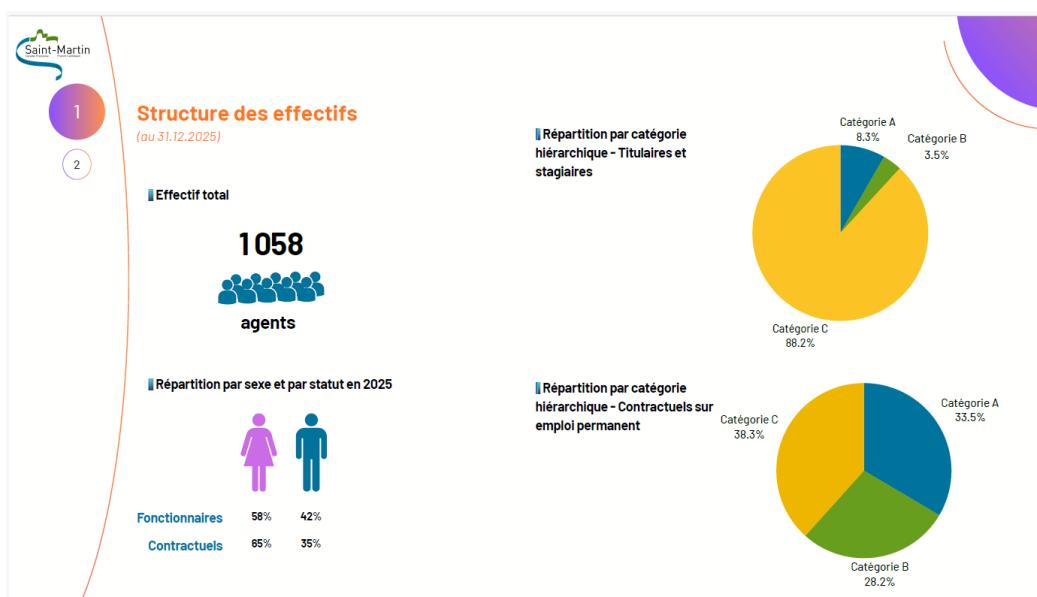


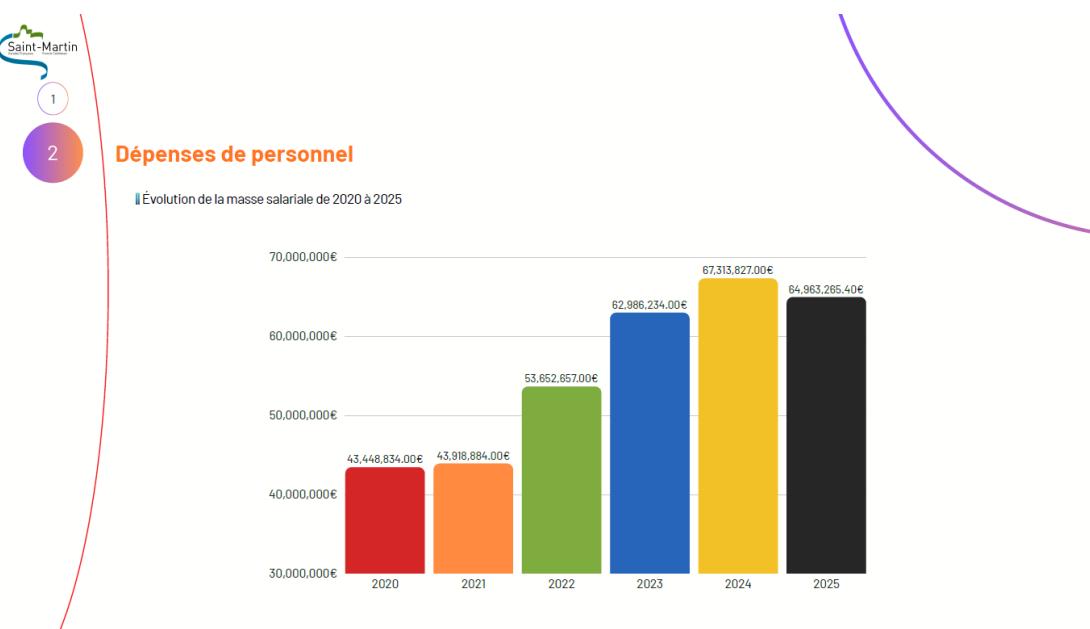
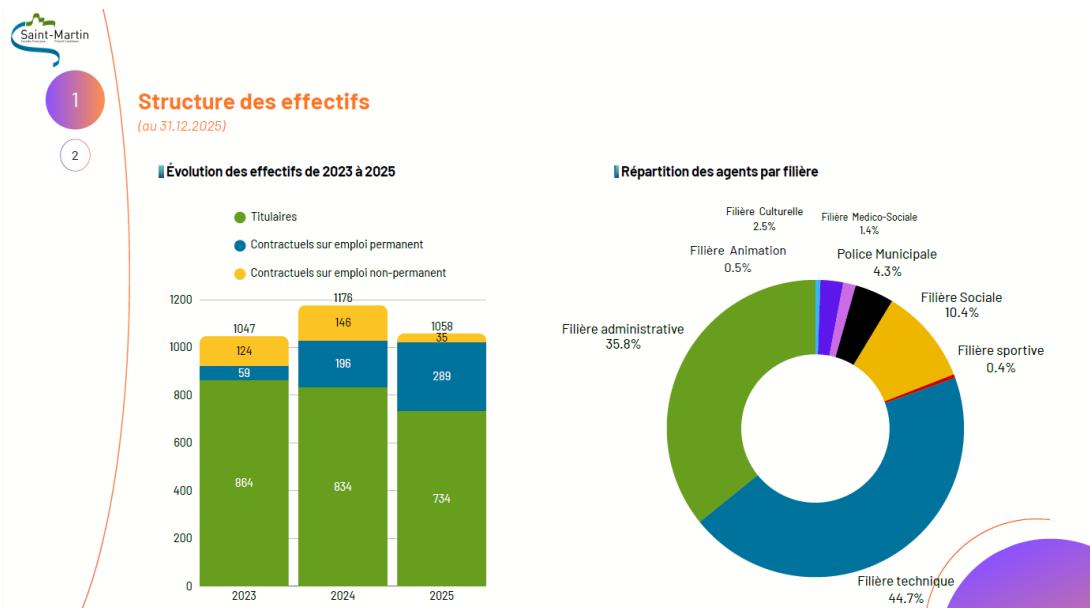
ANNEXE 2. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

L'amélioration des outils de pilotage des ressources humaines et les procédures de contrôle mise en place font apparaître un décalage du nombre des agents titulaires au sein de notre Collectivité, entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025.

En analysant l'historique des **effectifs** un écart significatif apparaît en effet entre les données communiquées pour 2024, et publiées dans le ROB 2025, et celles disponibles en 2025, de 100 agents titulaires.

Au regard des mouvements RH observables sur la période, une telle variation ne semble pas correspondre à une évolution réelle des effectifs. La comparaison entre les deux exercices n'est donc pas opportune. Les données 2025 sont aujourd'hui fiabilisés.





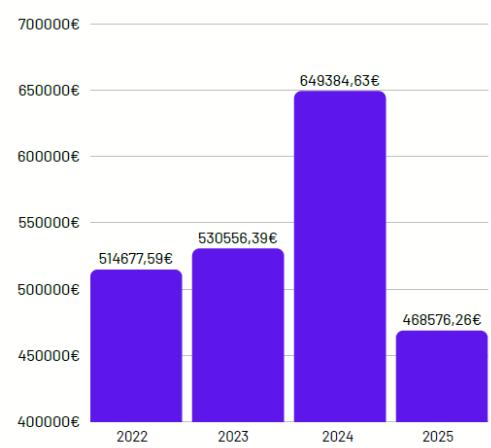


Dépenses de personnel

■ Évolution d'une sélection de postes - 2023 à 2025

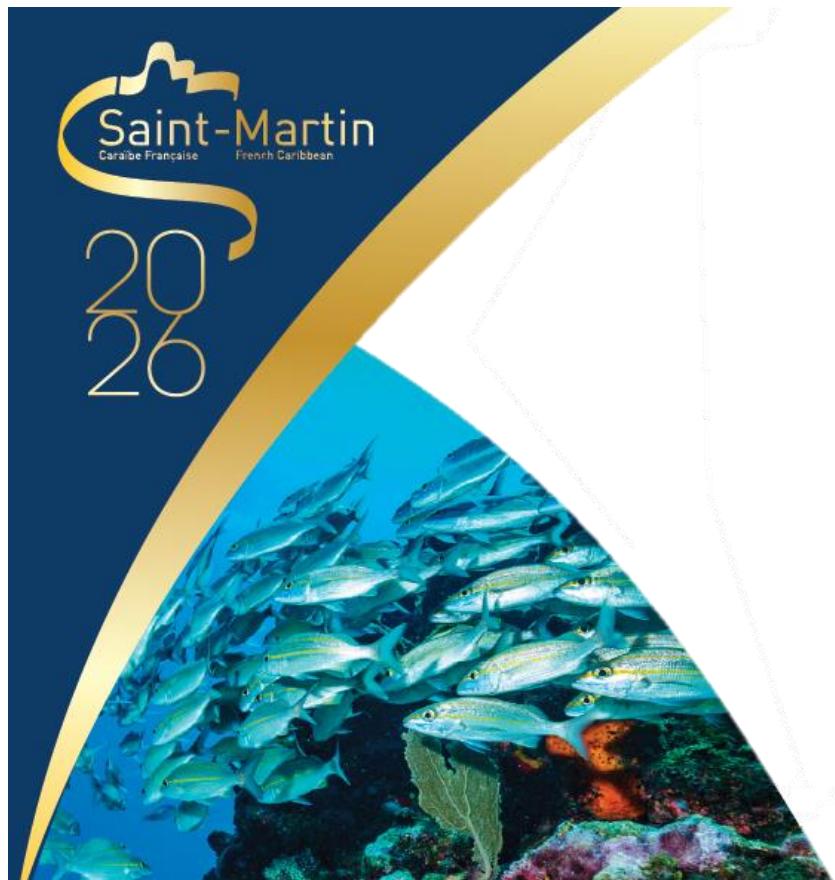
Postes	2023	2024	2025
Traitements indiciaires	22 806 437,51 €	24 420 635,12 €	23 670 988,49 €
Régimes indemnitaire - IFSE	7 073 901,36 €	7 566 015,44 €	7 490 998,41 €
Régimes indemnitaire - CIA	11 114,00 €	827 253,84 €	461 375,00 €
NBI	193 787,09 €	220 162,77 €	201 115,21 €
IHTS	530 556,39 €	649 384,63 €	468 576,26 €
CIST / Médecine du travail (montants nets)	102 245,00 €	103 213,00 €	121 375,00 €
CNFPT (montants nets)	118 586,27 €	146 339,85 €	152 190,89 €

■ Évolution des heures supplémentaires (IHTS) - 2022 à 2025



ANNEXE 3. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

	Opération/projet	Dépenses 2026	Recettes 2026	Dépenses 2027	Recettes 2027	Dépenses 2028	Recettes 2028
OP structurantes en cours de travaux	COLLEGE 900	44 000 000,00 €	1 609 107,51	11 926 809,00	2 480 680,66 €	0,00 €	0,00
	COLLEGE 600	24 686 000,00 €	3 647 175,75	7 383 497,25	3 596 429,00 €	3 164 355,97 €	0,00
	MEDIATHEQUE	12 000 000,00 €	6 000 000,00	5 227 823,45	2 527 444,00 €	1 306 955,86 €	0,00
	VOIRIE RN7 (LA SAVANE) - AMÉNAGEMENT VRD QUARTIER DE LA SAVANE	26 205 888,00 €	5 000 000,00	3 766 213,76	9 184 570,00 €	569 320,24 €	0,00
Nouvelles opérations en cours d'études	STADE THELBERT CARTI (PHASES 1 à 3)	14 006 899,00 €	2 600 670,66	1 131 372,73	5 737 833,00 €	870 286,71 €	5 034 468,00 €
	STADE VANTERPOOL	4 060 000,00	2 029 366,38	1 136 641,34	2 030 633,62	1 136 641,34	0,00
	MAISON DES ASSOCIATION DE GRAND CASE	4 062 371,00 €	2 720 528,00	2 011 527,41	1 140 038,00 €	868 538,87 €	210 998,00 €
	CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF DE SANDY GROUND	12 890 368,00 €	2 493 942,60	1 400 000,00	5 000 000,00 €	2 800 000,00 €	10 384 431,60 €
	CENTRE TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES (GALISBAY)	14 189 200,00 €	1 695 444,66	750 000,00	5 000 000,00 €	2 250 000,00 €	5 000 000,00 €
Travaux d'entretien courant	Rénovation des établissements scolaire	15 000 000,00	5 000 000,00	543 741,81	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
	Rénovation/Extension éclairage public	14 000 000,00	3 000 000,00	1 529 163,95	5 000 000,00	0,00	6 000 000,00
	Travaux Routiers	16 000 000,00	4 000 000,00	415 837,80	6 000 000,00	1 500 000,00	6 000 000,00
	Gestion du Patrimoine - Bâtiments Administratifs	15 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
	ACQUISITION FONCIÈRE	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
OP en cours	Démolitions de bâtiments publics	1 095 423,00	0,00	95 423,22	500 000,00	0,00	500 000,00
	Construction d'un casier de stockage des déchets à l'ISDND (méta-casier)	7 000 000,00	3 500 000,00	1 000 000,00	3 500 000,00	1 000 000,00	0,00
	Rénovation plateau sportif de Grand Case (muret, sanitaires, réfection du plateau)	700 000,00	400 000,00		300 000,00		0,00
	Rénovation du plateau sportif de Sandy Ground phase n°02 (sanitaires et toiture sur gradins)	1 000 000,00	800 000,00		200 000,00		0,00
	Déchèterie et ressourcerie de Griselle	4 000 000,00	870 000,00	520 000,00	2 000 000,00	1 300 000,00	1 130 000,00
	Fourrière automobile	1 100 000,00	800 000,00	400 000,00	310 000,00	150 000,00	0,00
	Fourrière animale	1 640 000,00	800 000,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00
	Extension et réhabilitation du cimetière de Cul de Sac	5 200 000,00	1 200 000,00	313 850,00	4 000 000,00	1 255 400,00	0,00
	Réhabilitation Soualiga et aménagement de l'espace sportif	4 900 000,00	1 000 000,00	893 901,71	1 000 000,00	893 901,71	2 900 000,00
	Faisabilité de la salle Omnisport de Galisbay	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Remise à niveau plateaux sportifs (éclairage, sécurité)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prévention lutte échouements sargasses	6 000 000,00	2 000 000,00	1 067 250,10	2 000 000,00	1 067 250,10	2 000 000,00
	Rénovation Bio-Environnemental Caserne Pompiers Phase 2	1 784 019,10	800 000,00	496 993,05	984 019,00	607 435,95	0,00
	Vidéo protection	4 000 000,00	2 000 000,00	0,00	950 000,00	0,00	0,00
	PEP-PAPI	3 075 000,00	1 025 000,00	584 250,00	1 025 000,00	584 250,00	1 025 000,00
	Stade A RICHARDS		30 000,00	385 000,00			
	Verdissement des écoles et plantation	220 000,00	220 000,00				
	Bacs et colonnes de tri	100 000,00	100 000,00	33 398,89			
	Total 2025	259 315 168,10	61 741 235,56	43 012 695,47	76 306 647,28	21 324 336,75	51 184 897,60
							10 068 921,53



R.O.B 2026